

CENTREBOURG
HALLES DU COMMERCE
AU CŒUR DE CHARLESBOURG
Angle boul. H.-Bourassa/
80e Rue
LOCATION: DENIS SERRÉ
687-3931

LE SOLEIL

STE-FOY TOYOTA
STE-FOY
658-1340
THETFORD • ST-GEORGES

LUNDI 28 NOVEMBRE 1988

QUÉBEC 92e ANNÉE NO 329
44 PAGES 3 CACHERS • 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005
LES DE LA MADELEINE, GASPÉ, RIVIÈRE-AU-RENARD, PERCE, ABITIBI 500

35c

LA RÉGION

\$503,346, recueillis pour le Noël du Bonheur

Le téléthon le Noël du Bonheur a atteint son objectif et amassé plus de \$500,000. De quoi semer un peu de bonheur chez plus de 5,000 malades et personnes âgées de 60 institutions de la région 03. **A-4**

Guichets automatiques: la vague de vols se poursuit

Les agressions dans les guichets automatiques se sont poursuivies, en fin de semaine, dans la région. Ce sont les 9e et 10e vols du genre depuis le 14 novembre. **A-3**

LE MONDE

Les Arabes demandent que l'ONU entende Arafat à Genève

Pour déjouer le refus américain d'accorder un visa à Arafat, la Ligue arabe demandera que l'ONU débâte de la question palestinienne à Genève. **C-1**

LE SPORT

Goulet s'explique sur son rendement cette saison

Pas content d'être pointé du doigt par son entraîneur, Michel Goulet rappelle qu'il est revenu au jeu trois semaines seulement après sa blessure au genou. **S-2**

La coupe Grey aux Blue Bombers de Winnipeg

Un ballon intercepté dans les derniers instants a permis à Winnipeg de l'emporter 22-21 sur la Colombie-Britannique, hier lors du match de la coupe Grey. **S-5**

L'ÉCONOMIE

Canam Manac fabriquera des petites boîtes de camions

En convertissant une partie de son usine de Cowansville pour y assembler des petites boîtes de camions, Canam Manac veut toucher un marché en croissance. **A-8**

L'AUTOMOBILE

Le diesel perd du terrain sur le marché nord-américain

Les véhicules à moteur diesel se font de plus en plus rares en Amérique du Nord. Le bas prix de l'essence aux E.-U. en est la principale cause. **Cahier B**

L'EDITORIAL

Un parti animé par des nationalistes plus réfléchis

Le PQ proposera aux Québécois de lui donner le mandat d'amorcer le processus vers l'indépendance. L'émergence d'un parti animé par des nationalistes plus réfléchis est souhaitable. **B-6**

L'INDEX

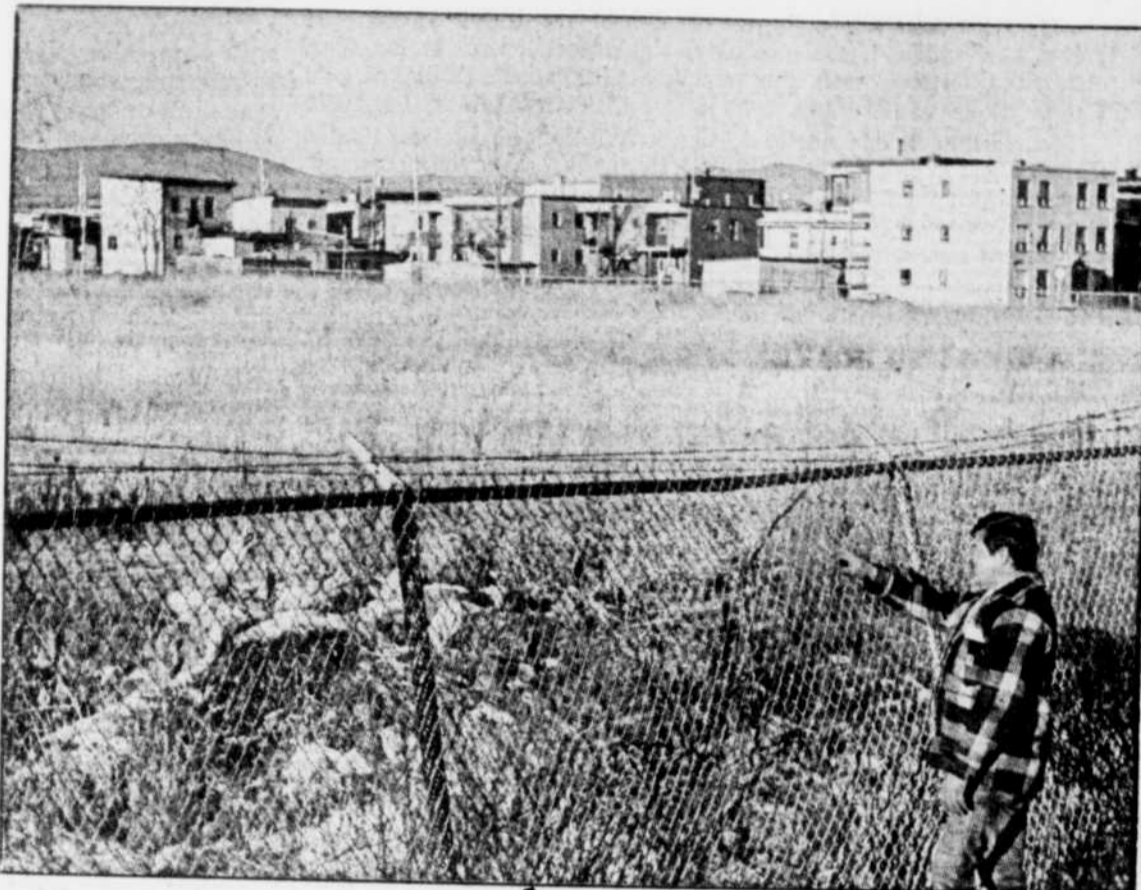
Local et régional	A-3 et A-4
Le Québec	A-5, A-6 et C-10
Le Canada	A-7
Le Monde	B-7, B-8 et C-1

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-2 et C-3
Automobile	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-12
Décès	C-8 et C-9
Économie	A-8 et A-9
Feuilleton	C-6
Éditorial	B-6
Horoscope	S-12
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	A-7

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et possibilités d'averses. Vents modérés. Maximum de 5. Demain: nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées. **S-16**

Le centre-ville de Québec cache le terrain le plus contaminé d'Hydro



Le sol et les eaux de ce terrain, propriété d'Hydro-Québec, et situé dans le quartier Saint-Malo, à Québec, renferment plusieurs substances polluantes, dont sept reconnues comme étant cancérogènes.

Un des terrains les plus contaminés au Québec repose en plein centre-ville de Québec, dans le quartier Saint-Malo, le long de la rue Verdun, entre Sainte-Thérèse et Saint-Vallier. Son sol et ses eaux renferment plus de 32 substances problématiques, dont sept sont reconnues cancérogènes.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Abritant autrefois une ancienne usine à gaz de la Québec Power, le terrain est la propriété d'Hydro-Québec. Le chargé d'environnement de la société d'État, Langis Simard, admet que le terrain, d'une superficie de 37,974 mètres carrés, est le plus contaminé de tous ceux que possède Hydro-Québec.

Les sens d'écoulement des contaminants se dirigent principalement sous le tracé de la rue Verdun, où l'on retrouve entre autres un secteur résidentiel et un parc. On craint même des écoulements de surface vers la rivière Saint-Charles.

Cyanures, arsenic, HAP, BPC...

Les produits toxiques les plus connus qui ont été prélevés sur le terrain, ainsi que dans l'aquifère et hors du lieu, sont les biphényles polychlorés (BPC) en petite quantité, mais surtout des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) en quantité quasi industrielle, des cyanures, de l'arsenic, des sulfates, du plomb, ainsi que des huiles et des graisses minérales.

Les HAP peuvent causer des effets chroniques, comme le cancer et des problèmes de reproduction sur la santé des personnes qui y sont exposées, même si l'exposition est faible, précise le Dr Denis Laliberté, médecin-conseil en santé environnementale, au Département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement. Le Dr Laliberté mentionne qu'il n'a pas pu relier aucun cas de maladie jusqu'à maintenant « mais la situation demande une correction ». Jusqu'en 1986, rappelle-t-il, la clôture métallique était à l'abandon et les jeunes allaient y jouer à leur gré.

Rapports incriminants

Deux rapports d'Hydro-Québec, datés de février et juin 1988 et dont LE SOLEIL a obtenu copies, sont catégoriques sur la situation: non seulement le lieu et ses deux nappes d'eau souterraines sont « sérieusement pollués », mais « la conta-

mination dépasse la limite spatiale du terrain. On ne peut cependant préciser son étendue ».

Or, depuis la fin de septembre, et ce, jusqu'à cette semaine, plus d'une quarantaine d'analyses ont été effectuées à

EXCLUSIF

partir de points de forage dans le secteur de la rue Verdun; en fait, le sol d'une quinzaine de résidences a été sondé.

« Les résultats sont plutôt encourageants », précisait le porte-parole d'Hydro-Québec, Langis Simard, hier. Ces résultats ne sont cependant que partiels et préliminaires: des traces de contaminants ont été retrouvées dans le sol de deux de sept résidences, « mais en surface seulement ». Il se peut,

Suite A-2, Contaminé...

Quand arrivera le jugement de la Cour suprême

L'affichage: Parizeau appelle à la mobilisation des francophones

SAINT-HYACINTHE - Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a appelé, hier, à la mobilisation générale du Québec français quand arrivera le jugement de la Cour suprême sur l'affichage. Cette fois, le premier ministre Bourassa ne pourra plus se défilier, croit M. Parizeau. « On l'attend au tournant », a-t-il lancé, en clôturant le congrès extraordinaire du PQ.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« J'aimerais que ça vienne le plus vite possible pour qu'enfin, on voit le gouvernement dire ce qu'il va faire. Pour la première fois, il pourra pas dire: je reporte cela à de vastes comités et à de vastes consultations », a déclaré M. Parizeau, qui s'est réjoui à l'idée de voir M. Bourassa coincé entre les ministres francophones et anglophones de son cabinet.

« Il y aura une sorte de mobilisation de tout ce qui, au Qué-

bec, tient au français, à une société de culture française, qui fonctionne en français, a prophétisé le chef du PQ. C'est le grand rendez-vous pour nous tous, pas seulement du PQ, mais aussi des sociétés nationales, de la SSJB, gens des syndicats... On va tous se retrouver. »

« Notre cause, dans ce domaine-là, est sacrée. C'est de nous dont on parle, de notre avenir, de celui de nos enfants, au fond d'une société dans laquelle on se sent à l'aise. Ça peut être tout un débat », a-t-il déclaré.

Les quelque 1400 délégués au congrès de Saint-Hyacinthe ont d'ailleurs adopté une série de propositions visant à renforcer sensiblement la loi 101.

Un gouvernement péquiste

Suite A-2, Parizeau...



M. Jacques Parizeau

L'époque des missionnaires du «logement social» est révolue

Si l'esprit coopératif est là pour durer, les coopératives d'habitation vont devoir évoluer un peu à l'image des caisses populaires vers la viabilité économique et la notion de profits.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Le robinet des subventions n'est pas fermé hermétiquement, mais l'aide au logement

social cherche de nouvelles formules dynamiques.

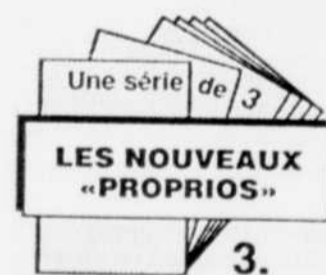
C'est là l'opinion sans faux-fuyant de l'architecte Marc Bouchard et de ses associés, tous architectes et la plupart

missionnaires de la première heure engagés dans le logement social. Le bureau de Marc Bouchard et Associés a signé la construction d'une cinquantaine de coopératives d'habitation en majorité dans la région de Québec. Le logement collectif représente 50 pour 100 de la pratique des six architectes de la maison.

« L'époque des mission-



Quatre anciens missionnaires du logement social: les architectes Bertrand Frigon, Marc Bouchard, Mathias Brandl (debout) et Mario Lafond.



naires du logement social est révolue », résume l'architecte Mathias Brandl. Ayant longtemps travaillé dans les Groupes de ressources techniques (GRT), Mathias Brandl sait de quoi il parle quand il déclare: « Le seul avantage maintenant des gens des coops, c'est de bénéficier de logements rénovés à moindre coût; tout l'aspect collectiviste a à peu près disparu », dit-il.

L'histoire des coopératives d'habitation a pris un tournant majeur, il y a deux ans, quand Ottawa et Québec ont signé une entente cadre sur le logement social.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a adopté le nouveau programme de prêt hypothécaire indexé (PHI). Cela signifie que dorénavant les coopératives d'habitation doivent négocier un emprunt global et que les gouvernements assument la différence entre la capacité de rembourser et le coût de l'emprunt.

Suite A-2, « Proprios »...

LE QUOTIDIEN
Collaboration spéciale

Maurice Lamontagne, sismologue de la Commission géologique du Canada ne pouvait qu'avouer son incapacité à émettre une telle affirmation. « Si vous me demandez si je suis sûr à 100 pour 100 qu'il n'y aura pas de chocs plus grands, je vous répondrai que Dieu seul le sait ».

« D'après ce que nous avons pu observer lors du tremblement de terre de Miramichi, dans le centre du Nouveau-Brunswick (d'une magnitude de 5,8 en 1982), une secousse de l'importance que nous avons enregistrée est en général suivie de nombreuses petites répliques. C'est le cas présentement et c'est normal. Mais il n'y a pas de données scientifiques qui permettent de prédire s'il y aura un autre gros tremblement de terre », répond Lamontagne.

Une vingtaine de petites secousses atteignant tout au plus une magnitude de 3,1 degrés à l'échelle Richter se sont produites depuis le tremblement de terre de mercredi dernier. « Le choc provient du déplacement de la faille et les petites répliques sont dues au réajustement de la croûte terrestre », d'expliquer le sismologue.

Probabilités

Selon les expériences antérieures observées, les probabilités qu'une importante secousse se produise à nouveau pourraient être de 5 pour 100 seulement.

Évidemment, les géologues et sismologues réviseront leurs théories sur la zone du Saguenay-Lac-Saint-Jean puisque celle-ci n'avait jamais subi d'aussi importantes secousses avant celles de mercredi (4,8 à l'échelle Richter) et de vendredi (d'une magnitude de 6,2), mais

Suite A-2, Séisme...

Suites de la première page

Contaminé...

indique M. Simard, que la terre contaminée trouvée autour des deux résidences provienne de matériaux de remplissage pris à même le terrain de l'ancienne usine à gaz de la Québec Power. Il se peut aussi que ce ne soit pas le cas, reconnaît-il.

Hydro-Québec doit tenir une rencontre d'information à cet effet, dans la semaine du 5 décembre, et le rapport final de la firme Roche et Associés sera déposé au début de février prochain.

3,000 camions

Après avoir délimité l'étendue des dégâts, Hydro-Québec s'engagera dans un processus de décontamination pour réhabiliter le grand terrain de la rue Verdun. La décontamination exigerait l'extraction de 30,000 mètres cubes de débris industriels, soit l'équivalent de 3,000 camions de 10 roues. Les travaux s'étendront jusqu'en 1991 et le coût total dépassera facilement \$1 million.

Hydro veut s'en tenir aux normes « industrielles » du ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ), qui sont moins sévères que les normes résidentielles, parce que le terrain est zoné industriel.

Mais la ville de Québec ne le voit pas du même oeil et exige rien de moins qu'une dépollution complète du lieu. « Ce terrain est situé en milieu urbain complètement développé, et donc à proximité immédiate d'une zone résidentielle et d'un terrain de jeux pour enfants. Ce lieu peut être en communication avec la rivière Saint-Charles par le biais de la nappe phréatique », écrit Serge Filion, chef de la division de l'aménagement du territoire à la ville de Québec, dans une lettre adressée à Hydro-Québec le 19 avril dernier.

« Un autre Ville LaSalle »

Un groupe environnementaliste de Québec, les Amis de la Terre, prévoit le pire et craint « un autre Ville LaSalle ». Il y a sept ans, rappelle une porte-parole des Amis de la Terre, Reine Biron, des dizaines de maisons d'un quartier résidentiel de Ville LaSalle, en banlieue de Montréal, avaient dû être démolies parce que des contaminants, comme ceux qu'on retrouve sur le terrain de la rue Verdun, avaient été découverts sous les maisons. Mme Biron qualifie la situation de la rue Verdun de « pire que celle de Saint-Basile-le-Grand », où des BPC ont été déversés pendant quelques heures seulement, alors la situation perdure depuis 1907 dans le cas du terrain du quartier Saint-Malo de Québec.

De son côté, le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur suit la situation de près. Son permanent Guy Dumais se pose de sérieuses questions sur l'étendue des dégâts et attend impatiemment les résultats des analyses effectuées dans les rues Verdun, Sainte-Thérèse, Saint-Vallier, DeFoy, Corinne, Auger, Bernard et Saint-Alphonse.

Hydro-Québec est propriétaire du terrain depuis la nationalisation de l'électricité, en 1963. L'usine de fabrication de gaz de la rue Verdun ne fonctionne plus depuis 1973 et son démantèlement a été terminé en 1976. Quinze mètres cubes de goudron ont été « oubliés » dans l'une des trois cuves enfouies sous le terrain et s'y trouvent encore. The Frontenac Gas Company avait construit l'usine en 1907 et y a fabriqué du gaz à l'eau carburée. De 1929 à 1946, l'usine a également produit du gaz à partir d'un procédé de carbonisation du charbon.

« Proprios »...

Au même moment, la Société d'habitation du Québec (SHQ) rangeait sur la tablette l'ancien LOGIPOP pour chercher un nouveau programme d'aide aux organismes communautaires. Cela a donné le programme de logements sans but lucratif privés. En gros, on peut dire que l'aide fédérale vise les personnes à revenu moyen et l'aide provinciale, les locataires à faible revenu.

Le coût des programmes

À la SCHL, M. Claude Lepage, directeur de la gestion des portefeuilles et des programmes sociaux, explique que le gouvernement fédéral fixe en quelque sorte des quotas en ce qui regarde les coopératives d'habitation. Cette année, le ministre responsable a fixé à 900 environ le nombre d'unités de logements coopératifs à développer pour l'ensemble du Québec.

Toujours à la SCHL, M. Claude Morin, responsable du programme des coopératives, calcule qu'à l'heure actuelle, son organisme investit annuellement de \$65 millions à \$70 millions dans l'aide au logement coopératif pour le Québec.

M. André Lachapelle, responsable des communications à la SHQ, évalue à \$33 millions le montant des subventions distribués par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme LOGIPOP administré par la SHQ de 1977 à 1987.

M. Lachapelle confirme que la SHQ et les représentants des coops d'habitation négocient actuellement un nouveau programme québécois pour administrer l'habitation coopérative.

La COOP à capitalisation

L'initiative la plus originale et audacieuse dans le domaine du logement social élargi vient justement du bureau de Marc Bouchard et Associés. Il s'agit de ce que Marc Bouchard appelle: les coopératives d'habitation à capitalisation, une formule qui se rapproche du logement en copropriété.

Mise au point par Pro-Cum, une entreprise de développement immobilier axée plus particulièrement sur l'habitation collective et la rénovation urbaine, cette formule permet à l'acquéreur d'être le propriétaire unique de son espace de vie, comme dans le cas d'un condominium. Mais, à l'inverse de la copropriété divisée, l'évaluation municipale ne s'appuie pas sur la valeur de chacun des logements, mais plutôt sur le bâtiment lui-même, comme c'est le cas pour une coopérative d'habitation. Les occupants partagent donc les frais de taxes, d'assurances et d'entretien.

Le chroniqueur de l'habitation, Jacques Drapeau, saluait avec enthousiasme, l'an dernier dans LE SOLEIL, le modèle de coopérative à capitalisation réalisées par Pro-Cum dans le centre-ville de Québec: les « Immeubles du carénage ». Ce projet de rénovation résidentielle devait valoir au groupe Pro-Cum le Nobilis 1988.

En 1986, l'entreprise avait réalisé dans le même secteur les Habitations Ensemble (32 logements). Avec les Immeubles du carénage (17 logements et deux commerces), cela représente un investissement global de \$3,000,000.

Marc Bouchard est parfaitement conscient que l'approche de son groupe en ce qui concerne la rénovation de même que la formule à capitalisation ne sont pas partagées par tout le monde; en particulier par les tenants du système de coopérative d'habitation traditionnelle. Il croit cependant que sa formule présente des avantages indéniables en ce qui regarde la rénovation et le repeuplement de quartiers plus vétustes du centre-ville de Québec.

Les architectes Marc Bouchard, Mathias Brandl et Bertrand Frigon sont unanimes sur un point majeur: « Tant qu'il y aura des maisons délabrées et des gens dans le besoin, les coopératives vont marcher... Rien n'empêche cependant de mettre l'esprit coopératif au service de formules adaptées aux villes en évolution ».

Le mouvement Desjardins, pour sa part, a lui aussi une formule de logement à offrir dans ce secteur. Il est à mettre au point ce qui devrait s'appeler les condos-coops. C'est à suivre.

— FIN —

Parizeau...

en ferait une loi dite « d'ordre public », ce qui signifie que le procureur général pourrait prendre l'initiative d'intenter des poursuites contre les contrevenants sans qu'un citoyen n'ait à porter plainte.

Il veillerait également à « imposer l'affichage unilingue français tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de tout établissement privé et public afin de prôner le visage français du Québec ». Finies les exceptions.

La francisation des entreprises, actuellement limitée à celles qui

emploient 100 personnes et plus, serait étendue à tous les établissements de 10 employés et plus.

Un gouvernement péquiste récupérerait aussi tous les pouvoirs de contrôle sur l'émission de permis aux stations de télévision et de radio pour limiter la prolifération des médias anglophones au Québec. « Il faut tirer la ligne quelque part », a expliqué M. Parizeau.

L'Himalaya du Lac Meech

Dans son discours, le chef du PQ a dénoncé sur tous les tons l'attitude du gouvernement Bourassa, qui consiste, selon lui, à dire que « moins on gouverne, mieux on gouverne », qu'il s'agisse de protection de l'environnement, d'application du libre-échange, etc.

C'est cependant dans l'accord constitutionnel du Lac Meech qu'il voit « l'Himalaya de l'incapacité de gouverner » de ce gouvernement, ridiculisant cette « charmante notion de société distincte » qu'on prétend accoler aujourd'hui au Québec, alors qu'il en démontre la réalité depuis des siècles.

« On vient nous dire qu'on est pas des blokes et puis on saute de joie! », a-t-il ironisé. Il trouve risible ce « petit hochet » que M. Bourassa offre aux Québécois, mais dont personne n'est capable de dire ce qu'il signifie au juste. « Je signe, donc je suis », s'est esclaffé M. Parizeau.

Moins « himalayen » que le dossier constitutionnel, celui des heures d'affaires est quand même un autre « mamelon » démontrant l'incurie de ce gouvernement « qui plonge son doigt dans sa bouche, qui voit tout à coup d'où vient le vent et qui ne sait plus de quel bord aller ».

Le ciment souverainiste

À l'issue du congrès qui a fait disparaître du programme péquiste la thèse d'affirmation nationale de M. Pierre Marc Johnson, sans faire pour autant d'un vote pour le PQ un vote pour l'indépendance, M. Parizeau s'est réjoui de l'unité retrouvée autour de l'option souverainiste.

« Ce parti-là retrouve petit à petit son unité fondamentale sur les choses essentielles. Il reste habité par des gens qui viennent de tous les horizons, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes orientations, mais qui sont tous unis par le ciment qu'est la souveraineté du Québec ».

À l'approche des élections, il a invité les militants du PQ à investir les cellules de base de la société québécoise.

« Il faut que nous soyons présents dans chacune des municipalités,

dans chacune des commissions scolaires, dans les groupes communautaires. Il faut en somme que, dans ce Québec, le PQ soit comme un poisson dans l'eau... Là on pourra dire: toi, pouvoir, je te prendrai. Et c'est ça que nous allons faire ».

Autres textes, page A-6

Séisme...

aussi leur conception du Canada.

Évidemment, les médias n'ont pas manqué de rappeler que, selon les prédictions, la secousse de mercredi ne devait pas être suivie d'une secousse importante. « Nous n'avions enregistré aucune autre réplique par la suite, avant celle de vendredi soir », souligne M. Lamontagne. « N'y aurait-il pas eu lieu de soupçonner que quelque chose d'anormal allait se produire puisqu'une secousse de cette magnitude devrait être suivie de répliques? », lance un journaliste. « Et s'il y en avait eu plusieurs, est-ce que l'on aurait pu le prédire? », réplique Lamontagne.

Études entamées

Géologues et sismologues s'affairent présentement à cumuler des données afin de déterminer la profondeur des secousses, estimée entre 15 et 20 kilomètres, et l'orientation de la faille.

Pour ce faire, ils ont installé près d'une soixantaine de sismographes et d'accélérographes à l'endroit de l'épicentre (ces derniers sont destinés à mesurer l'accélération des sols afin de mieux concevoir les bâtiments).

Cependant, les résultats de ces analyses de données ne pourront pas être connus avant plusieurs mois. « Nous ne pouvons pas relier de paramètres géologiques connus à un système de failles bien déterminés, explique Lamontagne en substance. Il s'agit d'un travail de longue haleine. Nous serons d'ailleurs plusieurs équipes qui travailleront sur place au cours des prochaines semaines. Les ondes se sont propagées partout dans le monde, vous savez. »

Soulignons enfin que la Commission géologique du Canada s'associera à l'Université du Québec au cours des semaines à venir afin de compiler les données enregistrées, pour ensuite passer à l'analyse.

Chance unique pour les sismologues

CHICOUTIMI (PC) — Le sismologue Bob Wetmiller était à siroter tranquillement dans un bar de Chicoutimi, lorsque la terre s'est mise à trembler, vendredi soir dernier.

Pendant que les personnes présentes se mettaient à crier et à chercher un abri, lui s'est confortablement assis pour mieux goûter le plus gros tremblement de terre de sa vie.

Pour les scientifiques, le séisme de vendredi, le plus important à survenir au Québec depuis celui de 1935, constitue une chance unique pour examiner de plus près un événement d'une telle amplitude.

Comme beaucoup d'autres, M. Wetmiller s'était précipité à Chicoutimi, la semaine dernière, après le premier tremblement de terre de mercredi. Comme beaucoup d'autres aussi, il croyait que ce premier tremblement de terre constituait le séisme principal.

Mais la secousse de vendredi, qui a atteint au moins 6 sur l'échelle Richter, a surpris plus d'un sismologue.

Selon Wetmiller, « il y aura d'autres secousses dans les prochaines semaines ».

Michael Berry, directeur de la Commission de géologie du Canada, a déclaré que le tremblement de terre de vendredi n'était pas le séisme important que les scientifiques espèrent pour le Québec. Il a ajouté que la région de Charlevoix pourrait connaître un tremblement de terre d'une amplitude de 7 sur l'échelle Richter, dans la prochaine décennie.



Cet édifice à logements de la 3e Avenue, dans le quartier Limoilou, à Québec, a subi d'importants dégâts à sa façade lors du séisme de vendredi soir. Plusieurs briques se sont détachées de colonnes. Craignant que les galeries ne s'effondrent, les locataires ont alerté la sûreté municipale qui a procédé à l'installation de barrières pour éviter que les piétons ne soient blessés.

En Bref

■ Cours annulés

MONTMAGNY — La direction de la Commission scolaire Pascal-Taché a décidé d'annuler les cours, aujourd'hui, à la polyvalente Louis-Jacques-Casault de Montmagny afin de vérifier si les structures de l'immeuble ne présentent pas de dommages importants à la suite du tremblement de terre de vendredi soir. Des blocs de béton sont tombés sur les plafonds et plusieurs murs auraient été endommagés. Bâtie en 1972, l'école repose sur un sol glaiseux. La commission scolaire attendra le rapport des experts avant d'ordonner un retour en classe.

■ Fumée noire au Musée

QUÉBEC — L'étrange fumée noire qui se dégageait à intervalle régulier, hier après-midi, du toit du Musée du Québec, sur les plaines d'Abraham, était imputable à l'ajustement des chaudières, au sous-sol. Le système aurait subi de légers dommages lors du séisme.

Les dangers de glissements de terrain sont maintenant passés

ALMA — La période critique des glissements de terrain est pratiquement terminée.

LE QUOTIDIEN

collaboration spéciale

Historiquement, des tremblements de terre ont précédé des glissements de terrain majeurs, mais tout indique que la région a été épargnée par ce genre de phénomène à la suite du tremblement de terre de vendredi soir.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean renferme des secteurs propices aux glissements de terrain. Les secteurs de Saint-Fulgence, La Baie et au Lac-Saint-Jean, dans la zone entourant la municipalité de Delisle, constituent les zones sensibles aux glissements de terrain. La présence d'argile romaine dans le sol des trois zones est à l'origine de cette sensibilité.

Le professeur Reynald Duberger, géologue à l'Université du

Québec à Chicoutimi, croit que les possibilités de glissements de terrain majeurs sont très minces: « Un glissement de terrain aurait pu être déclenché par la secousse sismique de vendredi dans les secteurs où il y a eu de l'argile romaine », affirme le géologue.

Il précise toutefois que « s'il y avait eu un glissement de terrain, il aurait eu lieu avant aujourd'hui (hier, à 16 h), et qu'il serait étonnant qu'un événement d'importance de ce genre survienne. Ce dernier fait toutefois mention de certains petits glissements de terrain survenus quelques instants après le tremblement de terre ».

Il serait bon, toujours selon Duberger, que les gens qui habitent dans des zones où il y a de fortes pentes et de l'argile, aillent inspecter les lieux: « Les

gens qui découvrent des petits glissements de terrain derrière leur résidence ou ailleurs doivent aviser le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec pour que les spécialistes recueillent le maximum d'informations », reprend l'enseignant de l'UQAC.

Le professeur insiste sur le fait que la population n'a pas à s'inquiéter plus qu'il ne le faut. Il met l'accent sur l'importance de signaler aux autorités les petits glissements de terrain.

Vendredi soir, dans le secteur nord de Chicoutimi, plusieurs personnes faisaient référence à la tragédie de Saint-Jean-Vianney, principalement ceux qui ont vécu cette triste soirée. Il n'y a pas lieu de croire, pour l'instant et selon les propos du professeur Duberger, qu'une seconde tragédie du genre, beaucoup plus dangereuse que le tremblement de terre en tant que tel, se reproduise.



M. Jacques Cloutier cessera, à compter de demain matin, d'occuper les fonctions de directeur général de la ville de Sainte-Foy.

Le directeur général de Ste-Foy accepte de partir contre indemnité

Après le départ de deux personnages importants de l'état-major de la police de Sainte-Foy, c'est maintenant au tour du directeur général de la ville de Sainte-Foy, M. Jacques Cloutier, à accepter une entente, qui doit être ratifiée au conseil municipal, en soirée, aujourd'hui, pour abandonner ses fonctions à compter de demain matin.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Selon les renseignements qu'il a confirmés, hier, M. Cloutier a lui-même proposé au conseil de donner sa démission moyennant une indemnité de licenciement de \$100.000. De plus, il continuera à toucher son salaire durant un an, soit \$80.000, mais il devra se considérer comme étant à la dis-

position de la ville, à titre de conseiller, durant toute cette période.

Le tout doit être ratifié au cours d'une assemblée spéciale du conseil, en soirée.

Joint à son domicile en fin d'après-midi, hier, M. Cloutier, âgé de 45 ans et détenteur d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) a confié au SOLEIL qu'il n'avait pas actuellement de projets d'avenir. « Pour des raisons personnelles, j'ai volontaire-

ment fait les approches pour offrir ma démission. Cela fera 10 ans, le 1er décembre, que j'occupe les fonctions et je veux réfléchir à des changements », a ajouté M. Cloutier.

Il fut cependant impossible d'obtenir les commentaires de la mairesse Andrée Boucher qui ne faisait pas bon ménage avec lui à l'hôtel de ville de Sainte-Foy. On se parlait peu.

Au mois de janvier, elle avait opposé son veto à une augmentation de 4 pour 100 du salaire du directeur pour l'année 1988, ne cachant pas son insatisfaction à l'endroit du travail de M. Cloutier. Appelée par les conseillers de l'opposition à expliquer les raisons de son attitude, Mme Bou-

cher avait répondu : « Si on vous le dit en public, vous n'aimez pas ça. On va garder les raisons pour nous ». Finalement, les neuf conseillers du Renouveau municipal et de Présent Sainte-Foy s'étaient ligés contre Mme Boucher pour renverser la décision.

Au moment des poursuites intentées contre la mairesse par le capitaine Roméo Gionet, M. Cloutier avait témoigné contre Mme Boucher.

Après le chef de police André Sainte-Marie qui a conclu une entente pour une préretraite et le capitaine Gionet qui a été l'objet d'une entente hors cour, M. Cloutier devient le troisième cadre important à être remplacé cette année.

MIL Davie: le syndicat veut profiter des négos pour sauver les emplois

LAUZON — Le Syndicat des travailleurs du chantier maritime MIL Davie (CSN) veut bien prendre le virage technologique déjà entrepris par le constructeur naval québécois, mais la sauvegarde des emplois doit être assurée.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

C'est du moins ce qui est ressorti, hier, de la présentation du projet syndical en vue de la renégociation de la convention collective des 1.600 syndiqués. Le présent contrat de travail viendra à échéance le 31 décembre.

La centaine de syndiqués réunis en assemblée générale au cégep de Lévis-Lauzon ont notamment soulevé le cas des « traceurs sur plancher », qui se retrouveront bientôt le bec à l'eau à cause de l'introduction d'une instrumentation automatisée. On craint également par l'avenir d'autres corps de métier qui seront bousculés par l'arrivée prochaine de la machine plasma et de la machine ceintreuse.

Le président du syndicat, M. Robert Monette, a tenu à rassurer les membres que le dossier du renouvellement technologique sera abondamment discuté à la table des négociations. Par ailleurs, l'assemblée générale a exigé que les travailleurs concernés soient pleinement compensés en leur fournissant une formation adéquate pour apprendre un autre métier ou encore par l'obtention d'une préretraite.

Le Syndicat des travailleurs du chantier naval entend également poursuivre sa lutte contre la prolifération de la sous-traitance. La position des travailleurs est explicite : aucun contrat à forfait ne devra être accordé sans l'approbation du syndicat.

On voudrait également inclure dans la prochaine convention collective le principe d'un bassin de main-d'oeuvre, lequel constituerait un « pool » de 400 à 500 travailleurs tem-

porairement mis à pied et disponibles pour reprendre le boulot dans d'autres types d'emploi. Le syndicat favorise nettement cette approche à celle de l'embauche de nouveaux employés. M. Monette signale qu'environ 125 nouveaux travailleurs ont été embauchés depuis peu.

Salaires
Le bureau de direction syndical déposera, vendredi, les demandes de ses membres à la direction du chantier de Lauzon.

À sa connaissance, Robert Monette ne croit pas que l'employeur cherchera à prolonger indéfiniment les pourparlers. « Ce n'est pas l'intention du syndicat non plus », poursuit-il.

Le syndicat réclame un nouveau contrat de travail de deux ans, s'échelonnant du 1er janvier 1989 au 31 décembre 1990. Au chapitre des salaires, on revendique l'indexation au coût de la vie, additionnée d'une prime d'enrichissement de 3 pour 100 pour chacune des deux années de la convention. Le syndicat voudrait également raccourcir de 40 à 35 le nombre d'heures travaillées par semaine, mais en précisant que les employés seront payés pour 40 heures.

Les questions de préretraite, de formation professionnelle, de caisse de retraite et de santé et sécurité au travail seront débattues à la table des négociations. De plus, on essaiera de trouver un moyen pour venir en aide aux employés aux prises avec des problèmes d'alcool et de toxicomanie. Il semble que 125 travailleurs tourmentés par l'un ou l'autre de ces problèmes ont été répertoriés et le syndicat veut s'assurer que MIL Davie fera tout en son pouvoir pour leur porter secours.



Le président du syndicat, M. Robert Monette, a tenu à rassurer les membres que le dossier du renouvellement technologique sera abondamment discuté à la table des négociations.



Depuis le 14 novembre, 10 agressions se sont déroulées dans des guichets automatiques de la région. Dans la seule journée de jeudi, quatre vols ont été commis.

L'épidémie de vols se poursuit dans les guichets automatiques

La vague d'agressions dans les guichets automatiques de la région s'est poursuivie, samedi soir, à Beauport et à Québec.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Tout d'abord, vers 23 h, trois jeunes ont sommé, à la pointe du couteau, quatre clients de leur remettre l'argent de leur transaction qu'ils venaient d'effectuer au guichet automatique de la Banque Nationale, au Mail Centre-Ville. Les malfaiteurs ont pris la poudre d'escampote avec un maigre butin de... \$36.

Puis, environ deux heures plus tard, à Beauport, au guichet automatique de la caisse populaire de l'avenue Royale, deux voleurs, armés également de couteaux, ont détourné un client qui venait d'effectuer un retrait. Nullement intimidée par les filous, la victime a aussitôt repris son argent. Ce coup d'audace a tellement surpris les auteurs du méfait qu'ils ont décidé d'aller rejoindre en toute hâte leurs complices.

Depuis le 14 novembre, il s'agit des 9e et 10e agressions dans des guichets automatiques de la région. Dans la seule journée de jeudi, quatre vols ont été commis.

Cette série de vols n'est pas sans semer une certaine inquiétude chez les usagers. « Ça change un peu nos habitudes, c'est sûr, mentionne un citoyen du quartier Saint-Jean-Baptiste, rencontré hier après-midi au guichet automatique Desjardins de la rue Saint-Jean. Mais je crois que ça doit énerver un peu plus les personnes âgées qui n'ont pas la force de se défendre. »

Une autre cliente croit que les caisses populaires et les banques

devront revoir leurs mesures de sécurité. « Moi, je serais favorable à l'engagement d'un gardien de sécurité. Il faut bien qu'ils protègent leurs membres, quitte à ce que ça coûte plus cher. »

Pas de mesures spéciales

Au cours du week-end, des porte-parole de la Fédération des caisses populaires de Québec et de l'Association des banquiers canadiens, ont déclaré au SOLEIL qu'à l'exception d'une surveillance policière plus vigilante près des guichets automatiques, ils n'avaient pas l'intention de mettre sur pied des mesures spéciales afin d'endiguer cette série noire.

Il serait prématuré, selon un responsable de Desjardins, de songer à l'embauche de gardiens de sécurité. Selon elle, les coûts reliés à cette éventuelle mesure devraient être payés par les membres de la caisse.

Se disant néanmoins préoccupés par le phénomène qu'ils qualifient de « relativement nouveau », ces deux porte-parole estiment qu'il revient d'abord aux clients de faire preuve de prudence lors de leurs transactions à un guichet automatique. On recommande entre autres de s'y rendre en période d'affluence, si possible de jour, et de se faire accompagner par une autre personne.

Selon ces interlocuteurs, les guichets automatiques ont été conçus, lors de leur implantation, au début des années 80, de façon à limiter les risques d'agressions. Ils sont bien éclairés et, le plus souvent, visibles de la rue. Sans oublier les mesures rattachées à l'utilisation de la

carte (numéro d'identification personnel, carte conservée par la machine après trois essais infructueux, etc.)

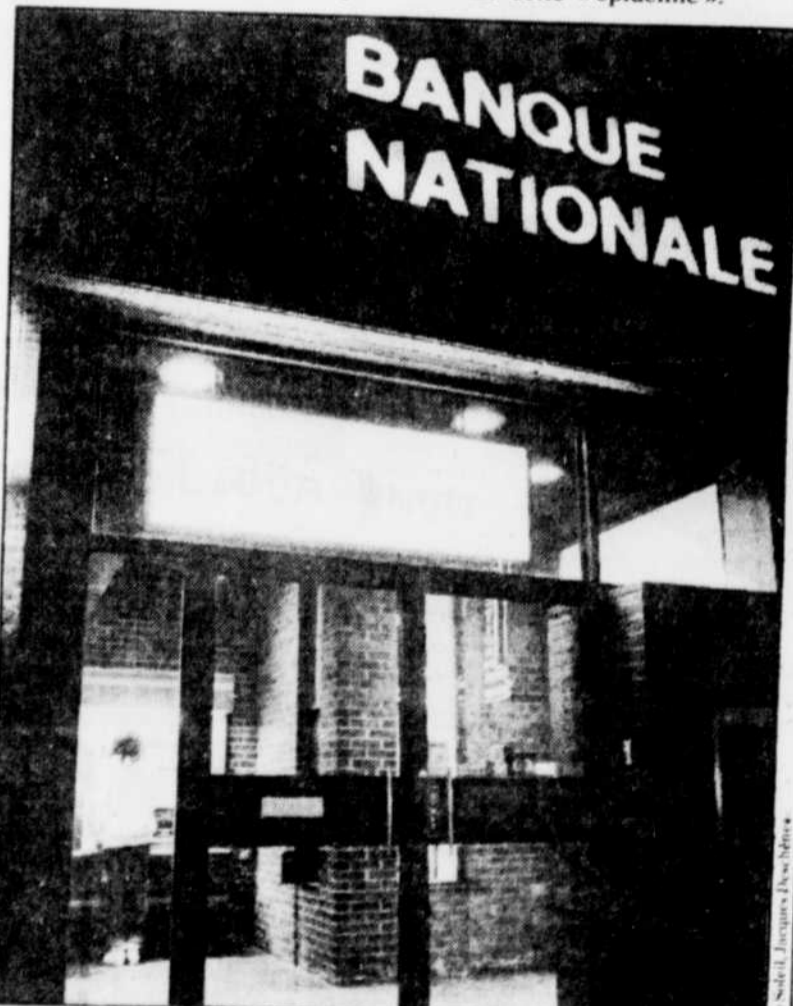
Effet d'entraînement

On croit également que la diffusion des agressions par les médias a contribué à amplifier le phénomène et « à donner l'idée à d'autres ».

Sans disposer de chiffres pré-

cis, un porte-parole de la sûreté municipale de Québec, M. Richard Marcoux, parle d'une moyenne de cinq ou six agressions du genre par année.

Jusqu'à maintenant, les guichets automatiques Desjardins des rues Marie-de-l'Incarnation, des Érables et du mail Centre-Ville ont été le théâtre de deux agressions chacune depuis le début de cette « épidémie ».



La série de vols n'est pas sans semer une certaine inquiétude chez les usagers. Certains d'entre eux croient que les caisses populaires et les banques devront revoir leurs mesures de sécurité.

Une agréable surprise!

MARLIN INNOVE!

Venez magasiner à votre aise... à la chaleur... le jour comme le soir! Vaste salle de montre

* UN CHOIX TOTAL... PLUS DE 400 VÉHICULES



Bientôt, le plus grand concessionnaire!

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

\$503,346 pour les 25 ans du «Noël du Bonheur»



Michel Louvain et Suzanne Lapointe ne ménageaient pas leurs applaudissements lorsque rentraient les résultats sur les dons recueillis, hier, lors du 25e téléthon le Noël du Bonheur, télédiffusé à Télé-4.

À sa 25e année d'existence, le « Noël du Bonheur » de l'abbé Jean-Marie Brochu a amassé \$503,346 hier, entre 9h et 22h. Une réussite éclatante que les organisateurs attribuent au fait que le radio-téléthon était pour la première fois télédiffusé sur les ondes de Télé-4 (division du réseau Pathonic). L'an dernier, présenté à la télévision communautaire, le radio-téléthon avait amassé \$259,000.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Le teint frais et reposé malgré ses 62 ans, et toujours à la tête de cette initiative qu'il a lancée tout seul en 1964, l'abbé Brochu ne s'attarde pas au fait qu'il est en train d'écrire un record de fidélité à la station de radio CJLR, maintenant devenue CJRP. C'est à son émission de « Monsieur le Bonheur », qu'il a commencé à animer il y a 25 ans à CJLR, qu'il a demandé à ses auditeurs de donner « l'équivalent d'un paquet de cigarettes (45 cents environ à l'époque) » pour les malades chroniques de l'hôpital Saint-Augustin de Courville.

Un quart-de-siècle plus tard, l'abbé Brochu a toujours sa capsule de bonheur sur les ondes de CJRP. Et sa petite quête radiophonique de 1964 est devenue un radio-téléthon annuel que parraîne et anime depuis 11 ans le chanteur Michel Louvain. L'abbé Brochu avait recueilli \$400 pour

« gâter un peu ses vieux » de l'hôpital Saint-Augustin à Noël 1964. Pour ceux qui ont tout donné

L'abbé Jean-Marie Brochu était secrétaire auprès du cardinal Maurice Roy et de l'archevêché de Québec quand il a commencé ses émissions radiophoniques à CJLR. L'idée du « Noël du Bonheur » lui est venue en repensant au triste sort réservé aux malades chroniques de l'hôpital Saint-Augustin qu'il avait vu, en 1954-55, entassés dans de sinistres baraques militaires, près de l'aéroport de l'Anctienne-Lorette.

« Ces vieilles gens qui avaient donné le meilleur d'eux-mêmes à leur pays, à la société qu'ils avaient bâtie, étaient maintenant parqués là, à attendre la mort sans avoir rien à faire d'autre que s'asseoir ou se coucher. C'était très triste à voir », raconte l'abbé Brochu.

De 1964 à 1978, les sommes recueillies par le radiothon du « Noël du Bonheur » ont été dévouées uniquement aux malades de l'hôpital Saint-Augustin. L'an der-

nier, 4,600 vieillards et malades chroniques logés dans 52 centres d'accueil, foyers et hôpitaux de la région 03 ont reçu leur part des \$259,000 recueillis au radio-téléthon.

« On offre à chacun un petit cadeau pour son anniversaire; on souligne aussi la fête des Mères et celle des Pères, en plus d'accueillir chaque nouveau patient avec un repas en compagnie de sa famille », explique l'abbé Brochu.

Il précise du même souffle que le « Noël du Bonheur » ne dure pas que le temps d'une fête de Noël mais occupe 600 bénévoles à l'année longue. Chaque institution qui adhère au mouvement qu'il a créé il y a 25 ans doit trouver des bénévoles qui, chaque semaine, s'engagent à aller voir et distraire malades et personnes âgées. Cette année, 12 institutions ont demandé à s'ajouter aux 52 déjà associées au « Noël du Bonheur ».

Hier soir, modèle de sérénité parmi la quarantaine d'artistes et d'animateurs qui participaient, plus ou moins fébrilement, au radio-téléthon diffusé à partir des Galeries de la Capitale, Monsieur le Bonheur promettait de faire durer son oeuvre pendant un autre quart-de-siècle.

«...Si Dieu me prête vie!» se hâta-t-il d'ajouter.



L'abbé Jean-Marie Brochu (à l'extrême gauche) a joué les intervieweurs pendant de longues heures, hier, aux Galeries de la Capitale. On le voit ici avec un gros donateur et l'animatrice Suzanne Lapointe.



Une centaine de personnes ont visité la nouvelle unité de médecine familiale de l'hôpital Laval.

À l'hôpital Laval, on pratique et on enseigne la médecine familiale

Depuis 14 ans qu'on enseignait à l'hôpital Laval, de Sainte-Foy, comment être un médecin de famille, il aura encore fallu la reconnaissance et les sous du ministère des Affaires sociales pour que cet établissement fasse connaître, vendredi, sa « révolutionnaire » unité de médecine familiale.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

La direction de l'hôpital et celle de l'unité de médecine familiale (UMF) ont d'ailleurs accueilli le grand public à des « portes ouvertes » sur cette unité, hier. Vendredi, une centaine de personnes, dont le doyen de la faculté de Médecine de l'université Laval inaugurerait les nouveaux locaux de l'UMF.

Depuis 1974 à Laval, raconte le Dr Guy Boucher, directeur de l'UMF, non seulement on pratique la médecine familiale, mais on montre également aux apprentis-médecins comment en faire. À l'époque, c'était bien la dernière « spécialisation » vers laquelle les étudiants en médecine se seraient tournés. On considérait couramment qu'un médecin généraliste faisait de la médecine familiale. Et quand on parlait de « se spécialiser », c'était en chirurgie cardiaque, en obstétrique ou autre médecine de pointe.

À l'hôpital Laval cependant,

poursuit le Dr Boucher, on aménageait l'ancienne aile des tuberculeux et de la réadaptation (physiothérapie) pour y accueillir aussi l'unité de médecine familiale: trois médecins en exercice et deux résidents en 1974. L'UMF comprend maintenant 10 médecins (dont aucun ne « fait » de clinique privée) qui se partagent les soins et l'enseignement à dispenser, la recherche, l'administration intra-hospitalière et universitaire, la santé communautaire.

Un fonds de médecine familiale

L'UMF de l'hôpital Laval a ainsi formé les médecins de famille que l'on retrouve notamment dans les CLSC, bien avant que le ministère des Affaires sociales n'oblige, l'an dernier, tous les futurs médecins du Québec à recevoir une formation reconnue en médecine familiale pour être admissibles au permis d'exercice.

L'importance maintenant accordée à la formation de méde-

cins de famille aura permis à l'UMF de l'hôpital Laval de faire subventionner une partie de ses rénovations de \$120,000 et de ses coûts de fonctionnement de \$250,000. Il reste encore plusieurs programmes et projets à financer, notamment dans le domaine de la recherche, mentionne le directeur adjoint à l'UMF, le Dr Rénaud Bergeron.

L'UMF utilise, par exemple, de l'équipement vidéo léger et sophistiqué dans ses programmes d'enseignement. Le résident et son patient sont ainsi filmés derrière un miroir, et la consultation est par la suite analysée par les superviseurs et le médecin supervisé afin de corriger, si besoin est, la pratique visionnée. L'UMF se servira également de ces vidéos pour élaborer un modèle de relation médecin-patient à présenter dans son enseignement (teaching the teacher).

L'UMF, en collaboration avec les CLSC de Sillery et Sainte-Foy et avec le CHUL, travaille aussi à un projet-pilote de maintien à domicile de personnes « en perte d'autonomie sévère ». Son programme de visites à domicile (720 visites à 120 patients l'an dernier), ou de suivi, ses 12,000 consultations annuelles impliquent également un équipement informatisé et un personnel dont les coûts ne sont pas actuellement payés par l'hôpital.

C'est pourquoi l'UMF a profité de son inauguration de vendredi pour lancer son « fonds de médecine familiale » à l'intérieur de la Fondation Hôpital Laval. Les sommes envoyées à ce fonds permettront de maintenir les soins globaux et continus offerts par l'unité de médecine familiale, le programme de prévention par la promotion de la santé et le dépistage précoce, la formation de résidents en médecine familiale, la recherche, les visites à domicile et le service de garde 24 heures par jour et sept jours par semaine.

L'objectif visé pour la première année de ce fonds est de \$15,000 à \$20,000, disait le Dr Bergeron, vendredi.

GAGNEZ UNE MAISON POUR NOËL

UNE VALEUR DE 100 000\$
ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS:
ABONNEZ-VOUS! 647-3333
ou en région: 1-800-463-2362

TIRAGE LE VENDREDI 23 DÉCEMBRE 1988
sur les ondes de Télé 4, entre 6h 45 et 8h 15,
durant l'émission "CAFÉ SHOW".



Les constructions Vachon
Maison et terrain offerts par:
LE SOLEIL et Télé 4

ABONNEZ-VOUS et AUGMENTEZ AINSI VOS CHANCES DE GAGNER "UNE MAISON POUR NOËL" lors du GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE 1988

- ACHETEZ LE SOLEIL CHEZ LE DÉPOSITAIRE
1 chance dans le baril
- ABONNEMENT HEBDOMADAIRE
2 chances dans le baril
- ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (3) MOIS
3 chances dans le baril
- ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (6) MOIS
4 chances dans le baril
- ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (12) MOIS
5 chances dans le baril

COMMENT PARTICIPER:

Du 6 septembre au 20 décembre 1988. ÉCOUTEZ l'émission "CAFÉ SHOW" tous les matins, du lundi au vendredi, entre 6h45 et 8h15, et NOTEZ le MOT DE PASSE qui apparaîtra au bas de l'écran quotidiennement, ainsi que le date de diffusion.

EXPÉDIEZ VOTRE COUPON PUBLIÉ DANS LE SOLEIL TOUTS LES JOURS, À L'ADRESSE MENTIONNÉE SUR LE COUPON.

Règlements:

- Des le 6 septembre, il y aura un tirage par jour durant l'émission "Café Show" entre 6h45 et 8h15 sur les ondes de Télé 4. Chaque gagnant recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil ainsi qu'une boîte protectrice à journal. Au total, il y aura 77 finalistes. La valeur de ces prix est de 3,920 \$45.
- Lors du grand tirage du 23 décembre, chaque finaliste verra augmenter ses chances selon son type d'abonnement, déterminé au moment où il/elle devient finaliste.
- Le concours débute le 20 août et se termine le 20 décembre à minuit. Un dernier tirage s'effectuera le 21 décembre entre 6h45 et 8h15.
- Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil ainsi qu'à Télé 4.
- Le Soleil a payé les frais à la Régie des loteries et courses du Québec. Un tirage annuel à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

CONCOURS "UNE MAISON POUR NOËL" Télé 4 C.P. 4700 Québec G1K 7R9

Deposez à l'édifice du Soleil, 390, rue St-Vallier est.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tél. Rés.: _____
Bur.: _____
Mot de passe: _____
Date: _____

UN COUPON PAR ENVELOPPE

VISITEZ LA MAISON DE NOËL Une maison exclusive, signée Les constructions Vachon
rue Michel-Huppe, Beauport, 663-9185
Horaire des visites: en semaine, 13h à 21h, samedi et dimanche, 13h à 17h.

L'excellence en lunetterie

Jean Trépanier OPTICIEN

LUNETTES
VERRES DE CONTACT
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY 659-5075

Énoncé de politique sur les services de garde La CSN reproche à l'État de négliger les conditions de travail

MONTRÉAL — Les éducatrices en garderie gagnent moins cher que les gardiens de zoo au Québec, et l'énoncé de politique sur les services de garde, rendu public jeudi dernier par le gouvernement du Québec, ne propose rien pour améliorer leur sort.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

C'est en outre ce que reproche la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente les employés de quelque 120 garderies au Québec, à l'énoncé de politique déposé par la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

La CSN déplore également que le gouvernement ait décidé pour

la première fois de subventionner les garderies à but lucratif et conteste le nouveau mode de financement suggéré pour les garderies sans but lucratif. Selon la centrale syndicale, ce nouveau projet de politique accentuera les iniquités sociales.

« De façon globale, cette politique ne démontre pas de volonté gouvernementale de consolider le réseau de garderies sans but lucratif, a déclaré hier la vice-présidente de la centrale syndicale, Mme Monique Simard. L'argent

neuf permettra tout au plus de combler des déficits à court terme, et le financement des services de garde reposera encore sur le dos des parents », a-t-elle déploré en conférence de presse.

Jeudi dernier, Mme Gagnon-Tremblay a annoncé l'intention de Québec d'investir \$500 millions sur cinq ans pour créer 60,000 nouvelles places en garderie, notamment en milieu scolaire et dans les milieux de travail. L'énoncé de politique rendu public fera l'objet d'une consultation en février prochain.

Bas salaires

Si la CSN se réjouit de voir le gouvernement s'engager à doubler le nombre de places en garderie en cinq ans, elle regrette que trop peu d'argent soit dévolu à la consolidation, c'est-à-dire l'amélioration des services et des conditions de travail dans le réseau existant.

En particulier, la CSN trouve inconcevable que les éducateurs et les éducatrices en garderie ne soient payés que \$8.60 l'heure en moyenne, alors que la majorité d'entre eux détiennent un diplôme spécialisé de niveau collégial, ce qui appelle en moyenne dans la fonction publique des salaires de \$14.00 l'heure.

« Ils sont moins bien payés que les gardiens de zoo », s'est offusquée Mme Simard. Et ces bas salaires, croit-elle, favorisent l'instabilité du personnel, et de ce fait, peut nuire à la qualité des services.

Pour que la rémunération du personnel des garderies atteigne un niveau satisfaisant il faudrait, selon une étude de la centrale syndicale, injecter \$41 millions de plus. Or, la ministre ne prévoit qu'un budget annuel de \$8.8 millions pour la consolidation du réseau actuel. En outre, cette somme ne sera pas également

partagée parmi toutes les garderies, certaines verront leur budget annuel n'augmenter que de \$500.

Financement de l'État

La CSN réclame depuis longtemps que le réseau de garderies soit un réseau public, au même titre que celui des centres d'accueil pour personnes âgées, et que l'État en assure le financement.

« Tant que la principale source de financement sera la poche des parents, on ne règlera rien », affirme Monique Simard.

D'ailleurs, la CSN conteste le nouveau mode de financement proposé par la ministre Gagnon-Tremblay, jugeant qu'il « accroîtra les inégalités régionales et sociales » et « aura pour effet d'exercer une pression à la hausse sur les tarifs de garde ».

La ministre propose qu'au lieu de verser aux garderies \$4.50 par jour par enfant, le gouvernement leur accorde une subvention équivalant à 45 pour 100 des revenus réels perçus auprès des parents.

But lucratif

La CSN s'insurge de la même façon contre l'intention du gouvernement de subventionner les garderies privées à but lucratif, qui ne reçoivent pour le moment aucune subvention directe.

« On ne croit pas que doive se développer une 'business' des services de garde au Québec, a déclaré Mme Simard. But lucratif, ça veut dire faire des profits, ou pour faire des profits dans ce domaine, il faut soit faire payer très cher aux parents, soit diminuer la qualité des services. »

« Il serait préférable de les faire disparaître, et d'affecter les sommes prévues pour elles (environ \$4 millions) au réseau de garderies sans but lucratif », suggère la vice-présidente de la CSN.



Alain BOUCHARD

Merci, docteur...

Il y a environ 70 membres dans l'Association de médecine holistique du Québec. Non! non! attendez, vous allez voir! Ça révèle plein de choses. Et ça démolit plein de mythes.

Le premier, par exemple: il y a autant d'hommes que de femmes, dans le mouvement. Absolument. C'est déjà pas mal, hein? Médecines douces, médecines complémentaires, paramédecine, moi, en tout cas, j'avais la tranquille certitude que c'était bourré de médecins femmes, ce truc-là. Pourquoi? Pour les mêmes raisons, je suppose, que c'est bourré de femmes en psychologie et en psychothérapie. Si ça les attire tant, c'est que ça doit leur ressembler un peu...

Qu'est-ce que c'est la médecine holistique? La médecine globale. On ne s'attaque pas au mal de tête, on s'attaque à ses causes et à TOUTES ses causes. Ce peut être, pour une femme, avoir un patron tannant ou un mari alcoolique; pour un homme, perdre son emploi ou perdre sa femme... parce qu'il buvait trop, justement. Et ce sont deux petits exemples de rien du tout. Ça peut être infiniment plus grave comme maladie et infiniment plus complexe comme causes.

La médecine holistique est la médecine qui s'attaque à toutes les causes et qui s'y attaque aussi de toutes les façons possibles. Psychologie, homéopathie, ostéopathie, yoga, acupuncture, relaxation, etc. Le médecin utilise tous les outils connus et « éprouvés », en dehors des médicaments et de la chirurgie, c'est-à-dire en dehors des sentiers battus. Ce qui, cependant, n'exclut pas les sentiers battus. Parenthèse: si je mets éprouvés entre guillemets, c'est que, justement, rien n'est si éprouvé que ça, en médecine complémentaire, proclament les médecins traditionnels. Ce qui est exactement au coeur de la bataille entre les anciens et les modernes, dans le monde des touffus. Voilà.

Mais la médecine holistique, j'ai envie de vous dire que ce n'est pas si nouveau que ça. Le bon vieux médecin de campagne, qui visitait ses patients avec son cheval et qui connaissait leur milieu de vie et leur histoire comme le fond de sa poche, en tenait infiniment compte, dans ses interventions. Et si ce n'est pas une approche globale, ça, je me demande bien qu'est-ce que c'est.

Sauf, bien sûr, qu'il ne disposait pas d'autant de connaissances, de techniques, d'outils d'appoint, qu'il en dispose aujourd'hui. Et que, finalement, il aurait toujours voulu en faire un peu plus qu'il ne le pouvait en réalité.

« Femmes féminines »

Elle est contestée, la médecine holistique, vous vous en doutez bien. Mais, quoi qu'il en soit, ce n'est pas vraiment mon sujet, aujourd'hui.

Mon sujet, c'est que ce sont les médecins « femmes féminines » qui ont été à l'origine du mouvement, avec les médecins « hommes féminins ». Et que c'est pour ça qu'en médecine holistique, c'est actuellement 50-50.

C'est le p'tit Paul Lépine qui m'a expliqué ça. Chez Pacini, autour d'une grosse assiette de pâtes. Ce n'est pas parce qu'il ne connaît pas mieux, c'est parce qu'il était pressé et que le Pacini était à portée de la main. A propos de Pacini, on se moque beaucoup de ces restaurants à la chaîne, tout verts et roses ou tout rouges et jaunes, mais ils ont depuis longtemps inventé les sections pour non-fumeurs alors que pleins de grands gastronomes de la Haute-Ville, par exemple, continuent d'avoir la tête bien enfoncée dans le sable de leur insouciance. Fin de la diversion.

Il est médecin, le p'tit Paul Lépine. Et mordu de médecine holistique. Vingt-huit ans, la barbe et le verbe abondants, les yeux vis-à-vis les trous et les oreilles grandes ouvertes. Branché, comme on dit. Branché et fringant. Il se dit thérapeute, d'abord que médecin. Et ajoute: « D'ailleurs, pas besoin d'être médecin pour être thérapeute! » Le p'tit Paul Lépine travaille au CLSC de Portneuf. A salaire. Et dit que le salariat est la meilleure garantie d'une meilleure médecine. J'y reviendrai une autre fois. Il y a tout un chantier juste là-dedans.

Les femmes féminines, donc.

« C'est l'arrivée des femmes féminines en médecine qui a forcé le mouvement de l'approche globale, dit-il. Au contraire des autres femmes médecins, qui étaient des femmes masculines. C'est-à-dire qui partageaient et perpétuaient les mêmes valeurs que les médecins « hommes masculins »: carrière, pouvoir, orthodoxie scientifique, travail forcené, dirigisme, etc. Et des femmes qui, en plus, avaient souvent choisi de ne pas avoir d'enfant ».

Et les femmes féminines, comme les hommes féminins, feraient au contraire une grande place à leur vie personnelle, s'efforceraient d'être une source d'amour pour leurs patients, exploreraient les nouvelles alternatives médicales, présenteraient la maladie comme pouvant être aussi une formidable occasion de croissance, etc.

Le punch? Il n'y a pas de punch. C'est juste que je trouvais le p'tit Paul Lépine intéressant pour un docteur.

P.S.: Recherche avidement quelqu'un qui aurait été coincé dans un ascenseur, lors du tremblement de terre de vendredi. Téléphone: 647-3394. Merci.

YVES LANGLOIS
conseiller

Barbe-rousse
liquide les 88

Venez le rencontrer
chez

Ialier

2000, boul. Charest Ouest, Québec
687-2525

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

- Choix de montures
- Examen de la vue
- Verres de contact

735, Mail Centre-Ville
529-9383

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE
DR J.R. CLÉMENT
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

◆ **VERRES DE CONTACT**

- ◆ Pathologies reliées aux verres de contact
- ◆ Lentilles double foyer
- ◆ Correction de l'astigmatisme

◆ **LENTILLES JETABLES**

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Qc G1V 4T3 418-654-1488

VENDEURS — REPRÉSENTANTS CONSEILLERS

VENDE AU MAXIMUM
pourquoi pas vous!

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps

Téléphonez maintenant
(418) 626-7498
Inscriptions en nombre limité

Cours de vente Roger St-Hilaire

ROGER ST-HILAIRE
Instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Québec: 8-9 décembre
Montréal: 15-16 décembre
Québec: 12-13 janvier 89
Montréal: 19-20 janvier 89

loto-québec

Résultats

Tirage du 88/11/26

6/6	2	1 177 086,80\$
5/6 +	4	222 338,60\$
5/6	464	1 465,70\$
4/6	20 092	65,10\$
3/6	339 140	10,00\$

2 18 23 35 37 42

No complémentaire: **1**

VENTES TOTALES: 19 161 993,00\$
PROCHAIN GROS LOT 88/11/30 (APPROXIMATIF): 1 700 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MOTEL fleur de lys

Toujours ouvert...

En ajoutant 83 unités à notre établissement, nous travaillons à votre bien-être... Veuillez noter que pendant ces rénovations, nous demeurons ouverts.

30\$ PAR CHAMBRE LA NUIT
Pour une ou deux personnes

LE CONFORT TOUJOURS À BAS PRIX à partir de

3145, boul. Laurier, Ste-Foy
QUÉBEC

Réervations / Information:
(418) 653-9321
1-800-463-1867

20\$ à 35\$ DE RABAIS
CHOIX DE PERRUQUES

First Lady

MAINTENANT 79⁹⁹
Prix ordinaire à la Baie 100\$ à 115\$

Offrez-vous un nouveau look pour les fêtes! Un de nos coiffeurs professionnels vous aidera à choisir parmi notre collection de perruques légères, First Lady, longues ou courtes.

L'offre se termine le 17 décembre 1988.

la Baie

PAS À CHICOUTIMI

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

COMMISSION DE L'ÉVALUATION, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Prenez avis que la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique siégera le 29 novembre 1988 à 19 h à la salle du Conseil, Hôtel de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, boul. Fossambault, afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Mot de bienvenue du président
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 15 novembre 1988
4. Information sur le rôle d'évaluation 1989 de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures
5. Divers
6. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la Commission
7. Fixation de la prochaine réunion
8. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours de la période de questions mentionnée à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour informations additionnelles, contactez monsieur Michel Guimper au numéro 529-8771.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUG

Le 28 novembre 1988

Neuf morts accidentelles

MONTRÉAL (PC) — Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine.

Hier après-midi, vers 15 h 50, sur la route 309, à Notre-Dame-de-la-Salette, Maurice Jarvis, âgé de 73 ans et demeurant à Mont-Laurier, a été tué lorsqu'il fut éjecté lors du capotage de son automobile. Hier, vers 1 h 45, sur le boulevard Lemire, à Grantham-Ouest, un face à face entre une automobile et un camion-remorque s'est soldé par la mort du conducteur de l'automobile, Eric Brun, 22 ans, de Grantham-Ouest.

Samedi, en Gaspésie, un accident a fait une victime sur la route 132 à Anse-à-Vallée. Il s'agit d'Eddy Denis, un sexagénaire demeurant à Petit-Cap.

En début de soirée de samedi, une octogénaire de Beaulac, Yvette Chartier-Lemay, a été happée mortellement par une automobile alors qu'elle traversait une rue.

Par ailleurs, deux personnes ont perdu la vie, samedi matin, vers 5 h, sur la route 117, à La-Belle, dans les Laurentides, lors d'une collision frontale entre deux automobiles. Les victimes sont Laurent Bray, 34 ans de La-Conception, ainsi que Paul Bélanger, 26 ans et résidant à Saint-Casimir.

Vers 2 h 10, dans la nuit de vendredi à samedi, sur la route 279, à Saint-Charles de Bellechasse, Anne-Rose Roy, âgée de 30 ans et demeurant dans cette localité, a été tuée dans une collision entre une automobile et un camion.

Egalement durant la nuit de vendredi à samedi, à Montréal, un jeune homme, qui était embarqué dans une automobile comme auto-stoppeur, a été tué sur le coup lorsque cette voiture a donné violemment contre une camionnette.

Par ailleurs, dans la soirée de vendredi, Blanche-Aurèle Fortin, âgée de 39 ans et domiciliée à Rivière-du-Gouffre, a perdu la vie dans une collision frontale entre une automobile et un camion survenue sur la route 138 à Baie-Saint-Paul.

OFFRE SPÉCIALE

50%

Faites comme Jacques, Louise, Michel et Nicole, inscrivez-vous dès maintenant chez Nautilus Plus et obtenez un rabais de 50% sur les frais initiaux. Réservez dès maintenant pour une séance d'entraînement gratuite.

PLUS QUE 2 JOURS

CENTRES:

- Avantage: 1080, Bouvier, Charlesbourg 622-5005
- Parc Samuel Holland: 3, Parc Samuel Holland, Québec 527-2577

MULTICLUBS:

- Le Bourgneuf: 4500, boul. des Gradins, Charlesbourg 627-3441
- Tennisport: 4280, boul. Hamel, Ancienne Lorette 872-0111

Nautilus

PWA inc.

UNE QUESTION DE FEELING

Aide sociale aux moins de 20 ans

Les jeunes péquistes bloquent la proposition de Jacques Parizeau

SAINT-HYACINTHE — Le président péquiste Jacques Parizeau a perdu la partie par deux votes à son propre congrès, mais il continuera à dire qu'il s'oppose à ce que les bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 18, 19 et 20 ans touchent sans condition de pleines prestations.

textes d'ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Si le vote de 400 à 398 constitue une importante victoire pour le Comité national des jeunes péquistes, selon son président André Boisclair, M. Parizeau a prévenu les congressistes qu'il cherchera à convaincre son parti de revenir sur ce vote au prochain congrès national, dans deux ans.

Devant la presse, le président du Parti québécois a précisé qu'il fera preuve de candeur, en campagne électorale, et expliquera le programme de son parti tout en signalant son opposition personnelle à ce sujet.

Dans ce dossier, la députée Louise Harel, porte-parole de l'opposition péquiste en cette matière, défendait le même point de vue que M. Parizeau. Après le vote, elle expliquait voir dans ce débat « un conflit de générations ». Selon elle, les jeunes ont voulu faire de ce sujet « leur cheval de bataille ».

« Ils avaient comme besoin de nous découdre », a-t-elle conclu en parlant de l'attitude des jeunes péquistes dans cette affaire.

Malgré ses réticences sur cet aspect spécifique de la proposition adoptée, M. Parizeau a d'autre part fait l'éloge du programme que son parti s'est donné en matière de sécurité du revenu.

Raillant le projet de réforme de l'aide sociale du gouvernement libéral et sa complexité, le chef péquiste a insisté sur le fait que le PQ, lui, ne privera pas les assistés qui reprendront le travail de tous leurs gains d'emploi, qu'il assurera à tous un même barème de prestations et qu'il ne tiendra pas compte des revenus des parents pour décider si un jeune adulte est admissible.

Le programme péquiste précise désormais que le salaire minimum sera fixé à 45 pour 100 du salaire industriel moyen, ce qui représen-

terait environ \$5.50 l'heure en 1989.

Trop de crémage

S'il s'est montré globalement fort heureux du programme que le PQ s'est donné en fin de semaine, M. Parizeau a formulé d'autres réserves sur des propositions adoptées par les congressistes.

« À certains égards, nous n'avons pas tellement changé. Nous avons toujours le goût qu'il y en ait davantage », a dit le président du parti aux congressistes dans son discours de clôture, comme si nous voulions deux épaisseurs de crémage et beaucoup de cerises par dessus.

« Je continue d'insister pour que quelqu'un tienne la caisse. Je n'ai pas à m'en excuser », a-t-il affirmé. M. Parizeau a notamment dit, sans préciser davantage, en avoir « échappé une », votée par le congrès, et qui représente de \$300 à \$400 millions de dépenses pour l'État.

Il a cependant surtout dénoncé certains passages d'une proposition floue sur l'environnement. Cette proposition remplace entièrement le texte qu'avait soumis l'exécutif national du PQ.

Le texte retenu est meilleur que l'original sur bien des aspects, a reconnu M. Parizeau, mais il aurait voulu que certains passages en soient biffés ou modifiés. Malgré les tentatives en ce sens du trésorier du parti, l'assemblée a refusé d'y changer quoi que ce soit.

« Vous vous rendez compte que dans la proposition que nous avons acceptée, il y a cette phrase qui consiste à dire que l'on doit réorganiser notre système économique, progressivement, de façon à tendre vers une croissance contrôlée, certe plus modeste, mais durable. »

Même si, selon lui, ce n'est pas ce que les congressistes voulaient exprimer, « c'est comme si disions, nous avons 10 pour 100 de chômeurs, ce n'est pas assez », a lancé M. Parizeau.

Dans une optique planétaire, on peut toujours comprendre le sens de cette phrase, a ajouté le président péquiste avant de conclure: « Je vous donne la planète mais laissez-moi la croissance économique du Québec ».

Vingt ans de souvenirs défilent devant les yeux des militants

SAINT-HYACINTHE — En deux heures, samedi soir, les militants péquistes ont revécus les 20 ans de leur parti. Ils ont hué l'évocation du passage de Pierre Marc Johnson à la tête du PQ et ont applaudi au rappel de sa démission.

moments difficiles de l'histoire péquiste ont été rapidement escamotés. Ainsi on a à peine effleuré ou carrément oublié les nombreux revirements stratégiques vécus par le parti au fil des ans, les mois précédant la démission de René Lévesque ainsi que la contestation du leadership de Pierre Marc Johnson.

De la période où M. Johnson a dirigé le PQ, un seul élément positif a été mis en relief, soit la mise sur pied du Comité national des jeunes du PQ.

Sur place, Lucien Lessard, élu député dès 1970, a donné le secret de l'efficacité de l'opposition péquiste du temps: « On tirait n'importe où, mais on tirait partout. »

Gérald Godin a lu un poème écrit à la prison de Parthenais, pendant la crise d'octobre 1970. Camille Laurin a refait le plaidoyer par lequel il a défendu la charte de la langue française lors de son adoption en 1977 et a conclu que la seule véritable façon d'assurer le statut du français sera de réaliser la souveraineté avant que le PQ n'ait vécu encore 20 ans.

« Avant 2008, il faut revenir au pouvoir pour compléter cette oeuvre de protection et de promotion nationales », a-t-il lancé avant de prédire que « nous serons de race libre avant l'an 2000 ».

Bernard Landry a de son côté

fait l'éloge de la place prise par le Québec sur la scène internationale et de l'apport plus grand encore qu'il représentera lorsqu'il fera partie du « concert des nations ».

Marcel Léger, l'ex-ministre de l'Environnement, le spécialiste des campagnes de financement, est venu rappeler la « TTA » qu'on demandait à l'époque à tous les militants, soit de donner un peu de leur Temps, de leur Talent et de leur Argent au parti.

Les retrouvailles n'étaient pas complètes. Ainsi, on n'a vu Lise Payette que sur vidéo, on n'a nommé Claude Charron au passage. Marc-André Bédard avait fait parvenir un texte et Jacques-Yvan Morin enregistré message d'optimisme.

S'ouvrant sur une chanson de Félix Leclerc, le spectacle faisait une grande place à la musique. Sur scène Claude Gauthier a interprété plusieurs chansons nationalistes: *Nous sommes Québécois*, *Je suis Québec mort ou vivant*, *Les gens de mon pays* et une chanson hommage à René Lévesque, *Maintenant que tu es parti*, qui se terminait par les mots « Il nous reste à recommencer ».

Tantôt nostalgiques, tantôt enthousiastes, les militants ont aussi entendu Sylvie Lapierre interpréter plusieurs des chansons-thèmes de l'histoire péquiste.

Le spectacle a pris fin sur la présentation des députés actuels, un bref mais vibrant discours où M. Parizeau a clamé « Il nous faut le pouvoir » et l'inévitable chant *Gens du pays*.

En Bref

■ Pauline Marois élue

L'ex-ministre Pauline Marois n'a causé aucune surprise en étant élue vice-présidente du Parti québécois, en remplacement de Mme Nadia Assimpoulos, qui avait démissionné au début de septembre, parce qu'elle désapprouvait la radicalisation que M. Jacques Parizeau a imprimée au PQ. Son adversaire, le politologue-consultant Jean-Louis Bourque, qui s'en était très maladroitement pris à Mme Marois, vendredi soir, n'avait aucune chance.

Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr Charles Noël, O.D.
Dr Fernand Roy, O.D.

Galerias Chagnon
Lévis
837-4563

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD
839-0617

CHARNY
832-0104

PLACE SAINTE-FOY
653-4057

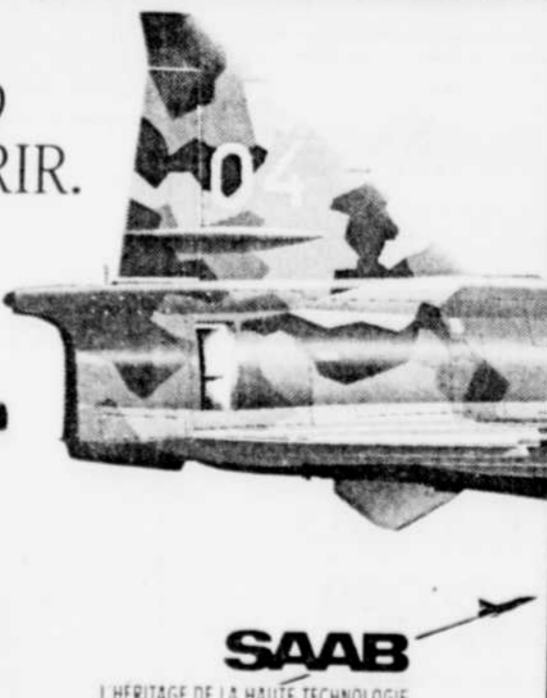
GALERIES CHAGNON
837-4563

GALERIES CHARLESBOURG
626-7519

PLACE LEBOURGNEUF
626-1941

LES MODÈLES 1989
VIENNENT D'ATTEINDRE.

Et elles sont en montre!
Les Saab 900, 9000 et la nouvelle berline Saab, la 9000 CD.



SAAB
L'HÉRITAGE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE.



Le doyen des concessionnaires de voitures importées à Québec

Chatel Automobiles Ltée
1350, Bouvier, Québec 628-6336

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat
de l'ÉCOLE des MAÎTRES
du CHÂTEAU FRONTENAC
avec la collaboration de la Distillerie Condy
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Prestige Culture Performance C.P. 1000, Université de Québec
692-0310

**Le Club Altrusa
de Québec**



MADAME JANINE SUTTO, comédienne, sera la conférencière invitée et la Présidente d'honneur lors du traditionnel dîner de Noël «HOMMAGE AUX ÂGÉS» du CLUB ALTRUSA DE QUÉBEC INC. qui se tiendra le dimanche 11 décembre 1988, à 11 h 30, à la salle de bal du château Frontenac.
Nous vous invitons cordialement à vous joindre à nous à cette occasion avec vos parents et amis.
Cout: 25.00\$ par personne
Les réservations doivent être faites à l'avance en confirmant votre présence à Claire Brunelle 683-9051

Sondage Gallup

Réduction des impôts

18 pour 100 des Canadiens favorables à une diminution des services publics

TORONTO — Même s'ils viennent de réélire majoritairement un parti politique de centre-droite, les Canadiens semblent avoir des idées plus progressistes au sujet du régime fiscal et des services publics.

Un sondage Gallup révèle en effet que 18 pour 100 de la population seraient favorables à une réduction des impôts même si cela signifiait une certaine érosion des services publics (santé, éducation, bien-être social, etc.). Sur une base régionale, c'est dans les Prairies que cette idée est la plus populaire (25 pour 100 en faveur).

Ailleurs au pays, la proportion est de 20 pour 100 en Ontario, de 15 pour 100 au Québec, de 14 pour 100 dans le Canada atlantique et de seulement 12 pour 100 en Colombie-Britannique. On constate que l'idée est relativement bien accueillie dans les deux principales villes canadiennes: 20 pour 100 à Montréal, et pas moins de 26 pour 100 à Toronto.

Du point de vue de la préférence politique, on ne se surprendra sans doute pas d'apprendre que l'idée d'une réduction des impôts recueille le plus d'adhérents (27 pour 100) chez les partisans du Parti progressiste-conservateur, et le moins (11 pour 100) chez les partisans du NPD. Quant aux libéraux, ils appuient l'idée à 21 pour 100.

Popularité du statu quo

Presque quatre Canadiens sur dix (39 pour 100) se disent satisfaits de l'équilibre qui existe actuellement entre le fardeau fiscal et les

services publics, et estiment que les autorités gouvernementales ne devraient pas y toucher. Encore une fois, une analyse inter-régionale de ces données révèle d'intéressantes distinctions. Alors que près de la moitié des Québécois (48 pour 100) prônent le statu quo, en Colombie-Britannique à peine un répondant sur quatre (25 pour 100) est du même avis, ce qui témoigne d'un profond désenchantement à l'égard des gouvernements et des services publics de cette province. Ailleurs au pays, le statu quo recueille la faveur de 33 pour 100 des gens dans les Prairies, de 38 pour 100 en Ontario et de 42 pour 100 dans le Canada atlantique.

L'insatisfaction qui règne en Colombie-Britannique à l'égard du statu quo devient encore plus évidente quand on constate que 57 pour 100 des gens de cette province seraient prêts à accepter une hausse d'impôts pour obtenir une augmentation des services publics. On peut expliquer cette tendance par le strict régime d'austérité financière imposé ces dernières années par les premiers ministres créditistes Bennet et Van der Zalm.

Ailleurs au pays, la population est sensiblement moins favorable à une expansion des services publics: 38 pour 100 dans le Canada atlantique, 37 pour 100 en Ontario et dans les Prairies, et 29 pour 100 au Québec.

Les résultats du sondage d'aujourd'hui sont basés sur 1,037 entrevues personnelles menées du 12 au 15 octobre 1988 auprès d'adultes d'au moins 18 ans. Un échantillon de cette taille donne, 19 fois sur 20, des résultats exacts à quatre points de pourcentage près.



Pierre CHAMPAGNE

La Gestapo dans le bunker (2)

Pour découvrir qui sont les redresseurs qui savent si bien vous informer de ce qui se passe dans le bunker, des individus très haut placés du Parti libéral, mais sans l'autorisation de l'exécutif du parti, ont demandé à un détective privé, un super-flic, des recommandations pour tenter de découvrir les redresseurs. Ce privé a passé quelques heures à lire toutes mes chroniques puis il a fait ses recommandations à Pierre Bibeau, responsable des relations avec le parti au bureau du premier ministre Robert Bourassa.

Il faut savoir que ce « consultant en sécurité », Roger Chartrand, est le détective qui, de 1974 à 1976, était chargé de l'enquête sur les pots-de-vin à la Société des alcools, enquête qui a contribué à la chute du gouvernement Bourassa. Agé de 48 ans, M. Chartrand a été chef de police de Laval par intérim, commandant de la SQ en Abitibi et inspecteur-chef au quartier général de la SQ à Montréal.

L'officier a été engagé par Pierre Bibeau. Je vous l'ai présenté, au début de la semaine, comme le deuxième cheval dans la course à la succession du chef de cabinet de M. Bourassa, Mario Bertrand dit l'abrasif.

En 1986, Roger Chartrand a démissionné de la SQ et il travaille maintenant à contrat comme privé pour le Parti libéral, comme consultant en sécurité pour le nouveau siège social du parti qui sera construit dans les prochains mois, à Montréal.

Au moment où vous lisez cette chronique, il doit certainement faire de même dans la cuisine de sa maison, à Montréal.

Cherchez, cherchez, M. Chartrand, vous ne découvrirez pas « les redresseurs ».

Les fonctionnaires nous en donnent-ils pour notre argent?

Dans le cadre de l'émission de télévision « Première ligne », diffusée sur les ondes de Radio-Québec, ce soir, à 21 h, les fonctionnaires seront à l'honneur. Quatre équipes ont produit des reportages à l'intérieur de cette émission dont l'équipe de Radio-Québec, à Québec.

Le reportage produit par l'équipe de Québec pourrait s'intituler: « Les fonctionnaires nous en donnent-ils pour notre argent? » ou « Les relations citoyens-fonctionnaires, un mariage forcé? »

Ont participé à ce reportage des citoyens qui expriment les frustrations qu'ils ont ressenties auprès des fonctionnaires, de même que Jean-Paul L'Allier, ex-ministre de la Fonction publique, Jean-Guy Lemieux, député de Vanier, qui reçoit de nombreuses plaintes de la part de citoyens ainsi que Lucille Giguère, animatrice à CJRP, et Me Daniel Jacoby, protecteur du citoyen.

C'est un vieil ami, Remy d'Anjou, qui anime cette émission, réalisée par Richard Caron, assisté de Louis Vaillancourt.

Pour une fois que la télévision des fonctionnaires fait quelque chose sur les fonctionnaires, il serait sans doute bon que les fonctionnaires soient à l'écoute.



C'est Remy d'Anjou, à gauche, qui anime le reportage sur les fonctionnaires réalisé à Québec et qui sera diffusé ce soir à « Première ligne » sur les ondes de Radio-Québec. À droite, le réalisateur Richard Caron.

La démographie du Québec

Le Bureau de la statistique du Québec vient de publier une brique de 200 pages intitulée « La situation démographique au Québec, édition 1988 ». En plus des données sur les naissances, les décès, les mariages et les migrations, le lecteur y trouvera des chiffres sur les divorces, les avortements et les stérilisations. Plusieurs séries comportent un recul historique d'une dizaine d'années. Le coût? \$14,95.

Chez le lieutenant-gouverneur

Je viens de recevoir une belle invitation. Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, mon bon ami Gilles Lamontagne, désire recevoir les membres de la tribune de la presse parlementaire, le 13 décembre, de 17 h à 20 h. J'y serai! Et avec plaisir. Ça fait longtemps que je n'ai pas rencontré « Monsieur le maire ». La dernière fois, il faisait lui aussi des hamburgers chez McDonald's pour le Grand McDon mais nous n'avions pas eu le temps de nous parler. Nous nous rappellerons avec plaisir le temps où c'est lui qui était ma tête de Turc préférée plutôt que Mario Bertrand. Je l'appelais « Béton Lamontagne » ou « Lamontagne de béton ». C'était le bon temps. Sauf que j'ai su, récemment, que M. Lamontagne n'aime pas plus ma chronique actuelle que celle qui avait pour titre: « Les bruits de la ville ». J'ai bien hâte de le voir pour lui en parler.

Vérités et sourires...

Le mot du jour vient de Maurice Bellemare: « C'est pas la pesanteur de la masse qui compte, c'est le swing du manche. »

Appelez-moi!

Si vous voulez que LE SOLEIL fasse écho à ce qui se passe dans la fonction publique provinciale ET fédérale, faites-le moi savoir, en me téléphonant, à la tribune de la presse, à 644-4015.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

NE PAYEZ QUE LE

12 AVRIL 89

SANS AUCUNS FRAIS*. AUCUN INTÉRÊT

*Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du service du crédit.

HITACHI

SYSTÈME DE SON

MD30P

- Puissance totale: 60 watts BMS
- Égalisateur à 5 bandes
- Syntonisateur AM-FM numérique à 20 mémoires
- Magnétocassette double
- Table tournante semi-automatique
- Enceintes à 2 voies
- CABINET INCLUS

599⁹⁵\$

En option:
Lecteur de disque compact
200\$

GARANTIE: 3 ans, 100% pièces et main-d'oeuvre. Service à domicile.

LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne
667-6282

CARREFOUR LES SAULES
5150, boul. de l'Ornière
871-4411

AMEUBLEMENTS
TANGUAY
LÉVIS — BEAUPORT — LES SAULES

Administration
livraison, service 872-2242

L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

Manac se lance dans les petites boîtes de camions

Le Groupe Canam Manac a l'intention d'affronter directement la société Fourgons Transit en convertissant une partie de son usine de boîtes de camions de Cowansville, afin d'y assembler une gamme de boîtes de transport beaucoup plus petites.

par MARC LESTAGE
LE SOLEIL

C'est en mars dernier que Manac a fait l'acquisition de 100 pour 100 des actions de Carrosseries Fontaine de Cowansville. Cette entreprise devrait réaliser des ventes de \$4 millions, cette année.

L'entreprise emploie 60 personnes et se spécialise dans la fabrication de boîtes de camions destinées au transport des bouteilles de bière ou d'eaux gazeuses.

C'est cette ligne d'assemblage moderne que Manac utilisera désormais pour fabriquer ses quatre nouveaux produits. Une gamme de boîtes métalliques étanches variant entre 16 et 26 pieds de long.

Fontaine fabrique des boîtes de transport de breuvage depuis 25 ans. Depuis quelques années, Fontaine avait ajouté sans trop de succès, une ligne de fabrication de boîtes de camions à sa production. Manac a décidé de conserver ces deux types de production à Cowansville mais d'améliorer les

méthodes de fabrication. C'est ainsi que Fontaine a été réorienté vers la production de petites boîtes.

En 1988, Manac a injecté \$750,000 dans l'usine de Cowansville, notamment pour améliorer les conditions de travail du personnel et satisfaire les normes de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et satisfaire aux requêtes du CLSC local. L'initiative a d'ailleurs valu à la

division Fontaine le prix régional de la santé et sécurité au travail de ces deux organismes, pour 1988.

Nouveau marché

Selon Vincent Lagueux le directeur adjoint aux communications du groupe, de Saint-Georges de Beauce, Canam Manac pourra toucher sa part d'un marché très florissant, au Québec, des boîtes de moyenne dimension.

Le principal fabricant de

caisses de ce type présentement est l'entreprise Fourgons Transit. Cette société de Ville de Laval inscrite à la bourse de Montréal aura livré plus de 1,000 boîtes du genre «cut away» au cours de la dernière année.

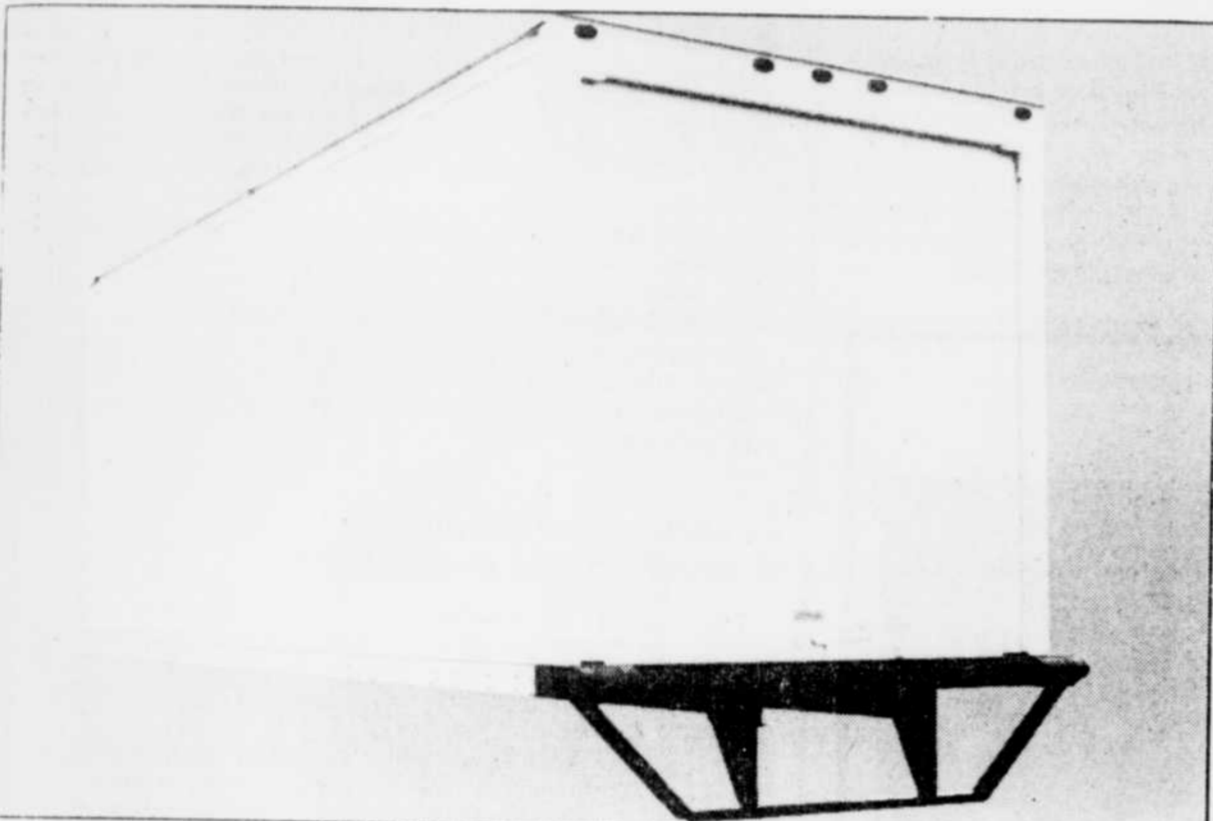
Canam Manac prétend que sa filiale de Cowansville pourra en fabriquer environ 500 en plus de 250 boîtes de breuvage tout au long de 1989.

Technologie

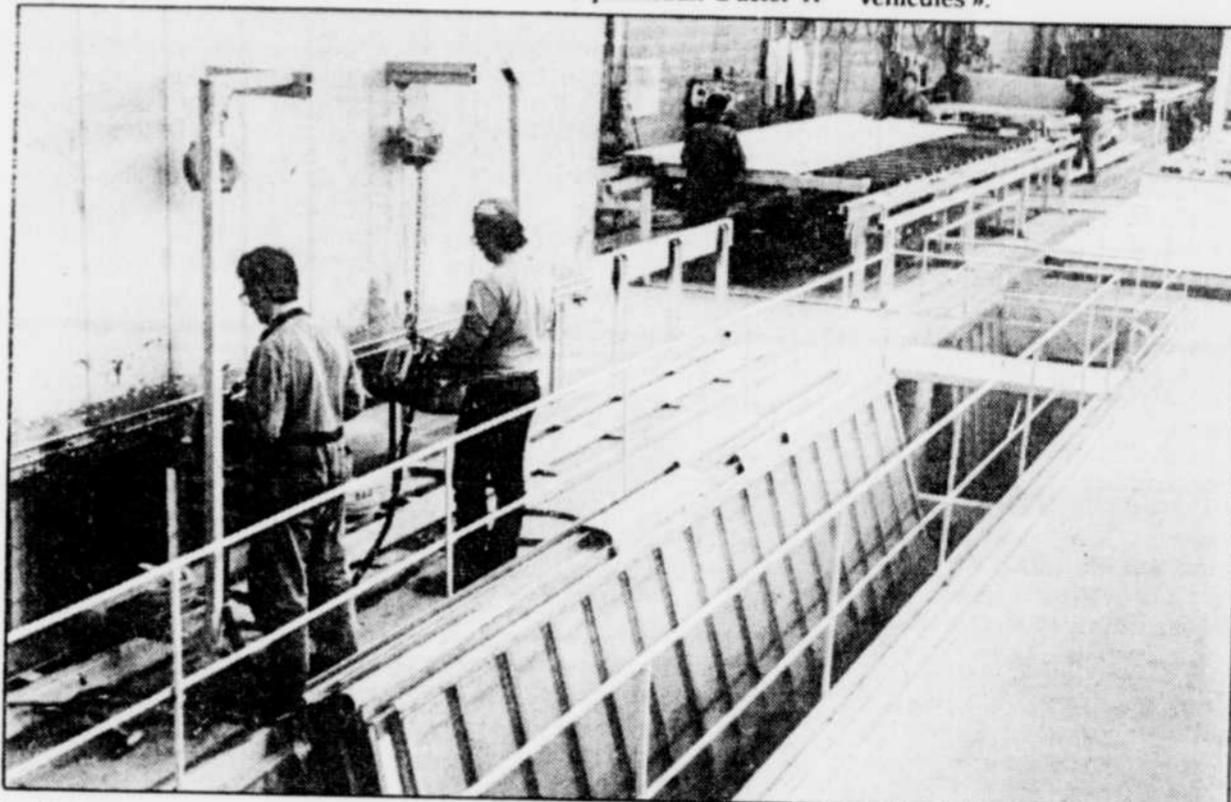
La gamme des nouveaux produits proposée par Canam Manac fera appel à quatre méthodes éprouvées par la division des camions-remorques de Manac, à son usine de Saint-Georges. Il s'agit des boîtes à panneaux d'acier ri-

vetés, à panneaux d'aluminium rivetés, à panneaux d'acier formés et à panneaux de bois couverts de fibre de verre. Ces panneaux en bois/époxy commercialisés sous le nom de FRP sont fabriqués à Lachine par la division Nortex.

La conception des nouvelles boîtes repose sur un design qui s'apparente à celui de la gamme des semi-remorques de Manac. Le porte-parole de Canam Manac, Vincent Lagueux, note à ce propos que «l'avantage pour le client sera de pouvoir utiliser les mêmes pièces de remplacement et des mêmes méthodes d'entretien et de réparation pour toutes les unités composant son parc de véhicules».



Il y a un marché en croissance pour les boîtes de camion courtes ajustables à tous les types de châssis.



La division Fontaine de Canam Manac, à Cowansville, est spécialisée dans l'assemblage de boîtes de moyenne dimension.

PORTEFEUILLE RÉA

Compagnie	Deduc- tion	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	CB 12 derniers mois	CFS (GROUPE)	100%	\$3.00	\$2.00	\$1.00	\$1.00	11.1	TEE-COMM	100%	\$1.60	\$3.40	\$0.70	\$0.75
EMISSIONS 1988						CFS (GROUPE) bon	100%	\$3.00	\$2.00	\$1.00	\$1.00		TELEMEDIA A	50%	\$8.00	\$7.37	\$4.25	\$7.25
AIR CANADA	50%	\$8.00	\$8.25	\$7.00	\$7.25	CGI (GROUPE) A	100%	\$0.30	\$0.30	\$0.06	\$0.06		TEMBEC A	75%	\$4.75	\$9.50	\$6.12	\$8.00
AVCORP (IND.) (c)	75%	\$4.00	\$4.95	\$3.00	\$3.40	CHAMPLAIN (GROUPE)	75%	\$6.50	\$2.50	\$1.35	\$1.90	8.6	TOTAL (RESTAURATION)	100%	\$2.50	\$2.30	\$1.05	\$1.45
BCE MOBILE	50%	\$10.00	\$2.75	\$8.00	\$19.87	COGECO (GROUPE)	75%	\$9.00	\$7.25	\$4.50	\$6.37	10.6	TOTEC	100%	\$6.00	\$2.25	\$1.25	\$2.00
CABANO EXPEDITEX (c)	75%	\$4.00	\$5.00	\$1.20	\$1.05	COMPUTERTIME	100%	\$1.50	\$0.49	\$0.25	\$0.43	4.8	TRANSCONT. GTC (GR.)	75%	\$12.88	\$7.50	\$4.10	\$4.40
SANI MOBILE A (c)	100%	\$2.00	\$1.20	\$0.85	\$0.97	COTT	100%	\$7.00	\$6.50	\$3.40	\$3.55	6.6	TRITON (INDUSTRIES)	100%	\$4.00	\$3.60	\$1.75	\$2.40
SANI MOBILE bon (c)	100%	-	\$0.15	\$0.02	\$0.04	CREDIT IND. DES. A	50%	\$6.50	\$5.00	\$3.65	\$3.95	4.2	TRUSTCO GENERAL (b)	50%	\$9.00	\$8.62	\$6.62	\$6.67
T.C.G. (GROUPE) (c)	75%	\$4.75	\$4.25	\$2.70	\$3.05	DIONNE (TEXTILES)	100%	\$5.00	\$3.35	\$2.20	\$2.75	22.3	UNESCO B	50%	\$6.25	\$4.35	\$3.00	\$3.80
EMISSIONS 1987						DIONNE (TEXTILES) bon	100%	-	\$0.15	\$0.05	\$0.05	8.1	VALROYAL (GROUPE)	50%	\$7.50	\$8.00	\$4.75	\$8.00
AMISK A	125%	\$1.00	\$0.40	\$0.10	\$0.16	DISNAT A	75%	\$2.00	\$3.50	\$1.35	\$2.00	22.3	VENMAR	100%	\$3.00	\$1.00	\$0.85	\$1.35
AUNORE (RESS.)	100%	\$1.75	\$2.30	\$0.40	\$0.35	DMR A	75%	\$8.00	\$4.85	\$2.35	\$2.90	81.3	VIDEOTRON (GROUPE)	50%	\$1.00	\$1.00	\$0.80	\$1.25
AUNORE (RESS.) bon	100%	\$0.19	\$0.02	\$0.05	\$0.05	DOMCO	100%	\$2.50	\$0.75	\$0.22	\$0.30	17.5	VISIONTRONIQUE A	75%	\$2.00	\$0.60	\$0.10	\$0.10
BASTIEN	100%	\$4.00	\$1.95	\$0.65	\$0.80	ESPADON-PETER	100%	\$3.00	\$1.35	\$0.60	\$0.70	6.8	VISIONTRONIQUE bon	75%	\$2.25	\$1.50	\$0.65	\$0.85
BIOTEX (GROUPE)	75%	\$1.50	\$0.75	\$0.33	\$0.35	ESPADON-PETER bon	100%	\$5.00	\$2.25	\$1.10	\$1.45	11.1	VITFORGE	100%	\$5.00	\$2.50	\$1.10	\$1.20
BOCEWOR BF (GROUPE)	100%	\$4.00	\$3.00	\$1.11	\$2.90	ESPALAU	100%	\$3.50	\$5.25	\$3.40	\$3.85	5.0	WISE (MAGASINS) A	75%	\$5.00	\$2.50	\$1.10	\$1.20
BOMEM	100%	\$3.25	\$3.15	\$1.75	\$2.50	ESPALAU P.	100%	\$12.00	\$15.00	\$3.10	\$3.45	11.1	WISE (MAGASINS) bon	75%	-	\$0.20	\$0.05	\$0.05
COVER (INDUSTRIES)	100%	\$3.00	\$3.00	\$2.05	\$2.60	FLETCHER (GROUPE)	100%	\$2.00	\$2.20	\$1.30	\$1.49	5.0	YORBEAU (RESS.) A (c)	150%	\$1.42	\$2.00	\$0.55	\$0.31
COVER (IND.) bon	100%	-	\$0.55	\$0.15	\$0.35	FORESBAC A	100%	\$6.00	\$3.20	\$1.35	\$1.96	4.3	EMISSIONS 1986					
DERAGON LANGLOIS	75%	\$2.25	\$0.70	\$0.50	\$0.52	GEFFRON-LECLERC B	75%	\$5.00	\$2.50	\$0.05	\$0.04	5.5	ABCOURT (MINES) pr. cv	150%	\$7.00	\$5.87	\$2.00	\$2.25
DIABRISIVE INTERN.	75%	\$3.75	\$3.40	\$1.10	\$1.25	GEFFRON-LECLERC bon	100%	\$9.00	\$7.50	\$4.80	\$5.00	8.8	ACSI (GROUPE)	150%	\$2.00	\$1.60	\$0.32	\$0.50
DORIEL (INDUSTRIES)	100%	\$5.00	\$3.95	\$1.90	\$1.25	GRILLI (IMMOBILIER)	100%	\$5.00	\$5.87	\$3.95	\$5.00	5.5	ARMEX pr. cv. 6.5%	150%	\$2.00	\$0.97	\$0.40	\$0.95
DUMAGAMI (MINES)	100%	\$16.00	\$14.50	\$8.50	\$10.62	GUILLEVIN INTER. A	50%	\$6.00	\$5.87	\$3.95	\$5.00	15.5	ARTOPEX	150%	\$5.00	\$7.25	\$4.35	\$4.75
DUMAGAMI (MINES) bon	100%	-	\$3.60	\$1.50	\$2.10	GUILLEVIN INTER. bon	50%	-	\$1.00	\$0.02	\$0.03	8.8	ASTRAL BELLEVUE A	150%	\$18.85	\$10.75	\$5.12	\$10.00
FIDUCIE DESARDINS A	50%	\$7.00	\$4.95	\$3.40	\$3.75	HONCO	100%	\$3.00	\$1.20	\$0.40	\$0.60	10.9	AUGMITTO	150%	\$1.50	\$1.90	\$0.77	\$0.90
FORATEX INTERN.	100%	\$2.50	\$1.15	\$0.70	\$0.75	HUBBARD (TEINTURIERS)	100%	\$5.00	\$2.85	\$1.06	\$2.10	10.9	AUNORE (RESS.)	100%	\$3.00	\$2.30	\$0.40	\$0.35
FORESBAC A	100%	\$3.25	\$2.20	\$1.50	\$2.00	HYPOCRAT (ORDIN.)	100%	\$3.20	\$1.09	\$0.50	\$0.87	8.8	BANQUE NATIONALE (b)	50%	\$10.38	\$12.62	\$8.75	\$11.25
GOLDEX MINES	100%	\$6.63	\$4.25	\$1.50	\$2.40	JAF BIOCHEM	75%	\$5.00	\$2.50	\$0.30	\$0.30	10.9	BELMORAL (MINES) bon	100%	\$3.00	\$3.95	\$1.39	\$1.43
GOYETTE (GROUPE)	100%	\$2.91	\$2.85	\$1.60	\$1.90	IMCO	100%	\$2.00	\$0.80	\$0.40	\$0.50	11.2	BOMBARDIER B (b)	75%	\$3.25	\$13.62	\$6.88	\$12.50
GOYETTE (GROUPE) bon	-	-	\$0.40	\$0.10	\$0.10	IMPETEX	100%	\$4.00	\$3.15	\$1.90	\$2.00	10.3	BROSNOIR (EXPLOR.)	100%	\$0.88	\$0.28	\$0.05	\$0.08
GROUPE DENIS B	75%	\$4.50	\$2.25	\$1.25	\$2.40	IMPETEX bon	100%	\$5.00	\$10.00	\$6.12	\$9.00	14.4	CASCADIS	100%	\$5.38	\$7.50	\$4.80	\$5.00
GROUPE DENIS bon	75%	-	\$0.25	\$0.01	\$0.01	INFORMATRIX 2000	100%	\$4.00	\$3.15	\$1.90	\$2.00	11.7	CFE	100%	\$13.75	\$22.50	\$15.25	\$20.62
GUARDIAN TRUSTCO	50%	\$5.63	\$4.70	\$2.20	\$2.40	INNOTECH AVIATION	75%	\$5.00	\$4.70	\$1.65	\$2.95	11.7	COGECO (GROUPE)	100%	\$7.50	\$4.30	\$2.25	\$2.20
HARRICANA (GROUPE) A	75%	\$4.00	\$3.75	\$2.80	\$3.65	INTERCAN (LOCATION)	75%	\$5.00	\$6.50	\$4.00	\$4.25	15.5	CONSOL BATHURST (b)	50%	\$8.38	\$19.50	\$14.00	\$14.37
IBEAU (GROUPE) A	50%	\$8.00	\$8.62	\$4.50	\$7.62	JEAN COUTURE (PIC) A	50%	\$8.00	\$9.62	\$6.62	\$9.50	15.5	CONT.PHCYROSAN A	100%	\$5.00	\$3.50	\$0.85	\$0.88
IGLOO VIKSKI	100%	\$2.00	\$1.20	\$0.50	\$0.70	J.M. SAUCIER LTEE	100%	\$4.50	\$2.25	\$0.20	\$0.35	11.7	CONT.PHCYROSAN B	150%	\$5.00	\$3.20	\$0.85	\$0.88
LASSONDE IND. A	50%	\$6.75	\$4.10	\$3.00	\$3.20	KAUFEL (GROUPE) B	75%	\$6.25	\$10.50	\$5.75	\$10.37	11.7	DATAMARK	150%	\$2.00	\$5.00	\$2.35	\$2.35
LASSONDE IND. bon	50%	-	\$0.50	\$0.08	\$0.09	KAUFEL (GROUPE) bon	75%	-	\$1.15	\$0.45	\$1.10	11.7	DOMTAR (b)	50%	\$11.70	\$16.50	\$11.50	\$13.87
LAVALIN IND.	50%	\$10.00	\$4.90	\$2.72	\$3.25	LA LAURENTIENNE B	50%	\$14.00	\$10.12	\$6.62	\$6.62	15.8	DONOHUE (g)	50%	\$8.69	\$17.00	\$12.37	\$13.62
LESSARD BEAUCAGE	100%	\$2.75	\$1.70	\$0.80	\$1.45	LAMBERT INT.	100%	\$3.00	\$2.20	\$0.15	\$0.26	6.4	ECUDOR (SOC. MIN.)	100%	\$7.00	\$1.40	\$0.30	\$0.36
LESSARD BEAUCAGE bon	100%	-	\$0.12	\$0.05	\$0.02	LAPERR. VERREAULT	100%	\$5.00	\$3.80	\$1.10	\$1.80	12.5	GROUPE DENIS A	150%	\$2.00	\$2.50	\$1.51	\$1.91
MAAX	100%	\$2.50	\$1.60	\$0.80	\$1.00	LEADER (MANUFACTURE)	100%	\$2.50	\$2.20	\$0.15	\$0.26	6.4	GUARDCOR bon	150%	\$10.00	\$10.75	\$6.37	\$8.25
MABAIE	100%	\$6.00	\$3.75	\$1.60	\$1.90	LEPINE-CLOUTIER	100%	\$2.00	\$2.80	\$1.30	\$2.23	8.6	GUARDCOR (ORDIN.) (f)	150%	\$1.10	\$1.09	\$0.50	\$0.65
MACYRO (GROUPE)	100%	\$5.00	\$3.00	\$1.35	\$1.12	LEROUX (AGERS)	100%	\$9.25	\$9.50	\$6.75	\$8.00	8.8	IDEAL METAL	150%	\$5.25	\$3.40	\$1.90	\$2.95
MEMOTEC DATA (b)	75%	\$15.63	\$15.37	\$9.75	\$11.35	LGS (GROUPE) A	75%	\$3.75	\$2.20	\$1.80	\$1.80	8.8	IPL	100%	\$3.75	\$5.00	\$3.75	\$4.15
METAL DEPLOYE A	75%	\$4.50	\$2.75	\$1.00	\$1.70	LGS (GROUPE) bon	75%	-	\$0.30	\$0.05	\$0.05	8.8	KAUFEL (GROUPE) A (a)	150%	\$2.00	\$10.87	\$6.62	\$10.50
METAL DEPLOYE bon	75%	-	\$0.25	\$0.02	\$0.05	LOGIBEC (GRINE.)	100%	\$2.00	\$2.80	\$1.30	\$2.23	8.6	LA LAURENTIENNE B	50%	\$10.00	\$10.12	\$6.62	\$6.62
MUSCOCHO (EXPLOR.)	100%	\$3.70	\$4.60	\$2.80	\$4.00	LOGISTEC B	50%	\$9.25	\$9.50	\$6.75	\$8.00	8.8	LACROIX (GROUPE)	150%	\$3.50	\$1.75	\$0.75	\$0.85
PREMIER CDN A	75%	\$7.00	\$7.00	\$5.25	\$5.75	MAUFORT (RESS.)	75%	\$0.75	\$1.38	\$0.13	\$0.17	8.0	LAMBERT SOMEC	150%	\$3.25	\$1.85	\$0.70	\$0.85
ROCTEST	100%	\$2.50	\$1.50	\$0.86	\$1.30	MCNEIL MANTHA	100%	\$6.88	\$4.00	\$1.90	\$2.80	8.0	LAVALIN TECH bon	75%	-	\$0.30	\$0.05	\$0.05
SANI GESTION	100%	\$2.25	\$2.15	\$1.40	\$1.50	MEMOTEC DATA (b)	75%	\$5.25	\$15.37	\$9.75	\$10.12	8.0	LOUEM	150%	\$2.00	\$2.25	\$0.70	\$0.84
SANI GESTION bon	100%	-	\$0.30	\$0.10	\$0.07	MEMOTEC DATA (b) bon	100%	\$12.00	\$13.62	\$12.00	\$16.37	10.8	MATCHO MART	150%	\$2.50	\$2.50	\$1.40	\$1.46
SOFCORP (GROUPE)	100%	\$4.00	\$2.00	\$0.87	\$0.96	METRO-RICHIEU A	50%	\$3.00	\$0.65	\$0.05	\$0.01	10.8						



Les visiteurs pouvaient jouer au jeu « Frik », sur une réplique géante qui a attiré beaucoup de monde et qui a permis aux participants de se familiariser avec le monde des affaires.

Affluence accrue aux deux salons axés sur les affaires

Les Salons de l'épargne-placements et du monde des affaires, tenus depuis jeudi au Centre municipal des congrès, se sont terminés, hier, avec une augmentation appréciable du nombre de visiteurs, même si les chiffres de participation ne seront pas révélés avant quelques jours.

Plus d'une centaine d'exposants étaient présents à ces deux salons et pour la sixième année consécutive, la bourse de Montréal y avait aménagé un mini-parquet où le public investisseur pouvait effectuer des transactions sur une sélection de titres inscrits à la cote du parquet de Montréal, et où l'on pouvait également se renseigner sur le marché boursier.

Les visiteurs pouvaient également jouer au jeu « Frik », sur un format géant qui a attiré beaucoup de monde et qui a

permis aux participants de se familiariser avec le monde des affaires.

Le salon mettait également à la disposition des visiteurs une clinique d'information sur l'impôt, animée par Revenu Canada et Revenu Québec. D'un autre côté, plusieurs exposants étaient là pour expliquer les nombreux programmes d'abris fiscaux disponibles sur le marché et les changements apportés à la suite de la réforme fiscale.

Du côté du monde des affaires, on a fait une place importante à la technologie de pointe

et le salon offrait aux entreprises de l'est du Québec de s'initier aux derniers développements en ce qui concerne les outils performants des années 90 dans le monde des affaires.

Le ministère des Affaires internationales du Québec, un des principaux commanditaires du salon Le monde des affaires, a mis l'accent, dans le contexte du libre-échange avec les États-Unis, sur la nécessité accrue pour l'entreprise québécoise d'envisager l'exportation de leurs produits. Le stand de ce ministère a fourni une foule de renseignements sur les marchés extérieurs et la manière de les aborder. Des conseillers étaient sur place pour expliquer les programmes d'aide financière et technique disponibles pour les entreprises.

La Caisse de dépôt va tout tenter pour faire échec à Inco

MONTREAL — La Caisse de dépôt et placement du Québec craint que d'autres compagnies au Canada ne soient tentées d'imiter le projet de « pilule empoisonnée » que la société Inco tente actuellement de faire accepter à ses actionnaires pour empêcher une prise de contrôle hostile.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

« Nous croyons qu'il y a d'autres entreprises canadiennes ou québécoises qui suivent attentivement l'affaire Inco et pourraient être tentées de l'imiter si son plan réussit », a déclaré récemment en entrevue à la Presse Canadienne le premier vice-président aux affaires juridiques et institutionnelles de la Caisse, Jean-Claude Scraire.

La Caisse s'oppose farouchement au plan d'Inco et entend voter contre le projet de « pilule empoisonnée » lors de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra le 9 décembre. La Caisse est l'un des plus gros porteurs de titres d'Inco, mais avec seulement trois pour 100 du capital-actions. C'est justement parce que l'actionnariat de l'entreprise est très disséminé que la compagnie est une proie potentielle pour une prise de contrôle, amicale ou hostile.

M. Scraire a aussi indiqué que

la Caisse examine la possibilité de recourir aux tribunaux pour faire échouer le projet d'Inco. Le dossier est actuellement sous étude et une décision pourrait être prise cette semaine. D'autres investisseurs institutionnels songent aussi à des poursuites.

Pilule empoisonnée

Inco, rappelons-le, annonçait au début d'octobre un plan de restructuration de son capital lié au versement d'un dividende extraordinaire de \$10 par action. Ce plan, appelé dans le jargon financier « pilule empoisonnée », consiste essentiellement à empêcher une prise de contrôle hostile de la compagnie en rendant son coût d'acquisition prohibitif.

La méthode employée est la suivante : les actionnaires d'Inco pourraient acquérir à moitié prix des actions de leur entreprise ou de la compagnie qui cherche à l'acquiescer si jamais cette dernière faisait une offre d'achat jugée hostile par la direction. Par cette formule, Inco fait gonfler son prix d'acquisition et se rend moins in-

teressante pour un éventuel prétendant.

C'est ce plan, lié au versement du dividende extraordinaire, qui sera soumis au vote des actionnaires, le 9 décembre.

Principe et rentabilité

La Caisse s'oppose aux « pilules empoisonnées » par principe mais aussi pour des raisons de rentabilité.

Par principe, dans le cas d'Inco par exemple, parce que le plan de restructuration fait en sorte que les actionnaires remettent entre les mains des seuls dirigeants de la compagnie le soin de décider de ce qui est bon ou non pour eux. Car le plan d'Inco est ainsi fait qu'une entreprise voulant l'acquiescer devrait négocier son prix d'achat avec la direction.

Pour des raisons de rentabilité aussi parce que, explique M. Scraire, une telle formule soustrait la compagnie à la possibilité d'une prise de contrôle, ce qui a généralement pour effet de réduire la valeur des actions sur le marché boursier. « Une pilule empoisonnée, ça empêche la libre concurrence pour l'achat des actions et, de manière générale, c'est une pratique qui affecte le marché », déclare-t-il.

Une exigence de Ryad met en péril le compromis de l'OPEP

VIENNE (AFP) — L'Arabie saoudite a présenté de nouvelles exigences, qui bloquaient, hier, un accord sur un nouveau partage de la production de pétrole au sein de l'OPEP, alors que Téhéran venait de donner son feu vert à ce compromis.

Au 11e jour des tractations, alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole semblait enfin toucher au but, Ryad a demandé que l'accord prévoie une fourchette de prix pour le brut comprise entre un plancher de \$15 et l'objectif de \$18 le baril.

Le numéro deux de la délégation iranienne, M. Barkeshli a immédiatement indiqué que l'Iran n'accepterait pas de signer un accord incluant « une formule différente (de prix) de ce qui avait été convenu à l'origine ».

Aux termes du compromis élaboré jeudi dernier par quatre mé-

diateurs (Algérie, Indonésie, Nigéria et Venezuela), les pays de l'OPEP se fixaient un objectif de \$18 le baril « à atteindre aussi rapidement que possible ».

Selon des sources bien informées, le ministre saoudien Hicham Nazer, a soumis la nouvelle proposition au président de l'OPEP, le ministre nigérian Rilwanu Lukman, à la demande du roi Fahd d'Arabie saoudite, avec lequel il s'est entretenu dans la nuit de vendredi à samedi.

La panne de samedi a mené Gentilly II à une première

MONTREAL — Le comité d'enquête que le ministre John Ciaccia a formé pour étudier les trop fréquentes pannes du réseau d'Hydro-Québec et dont la composition sera rendue publique au début de cette semaine, aura un nouvel incident à se mettre sous la dent : samedi, pour la deuxième fois en moins de deux semaines, 400,000 clients de la société d'État ont été privés d'électricité.

Mais puisqu'à quelque chose malheur est bon, la panne a permis à la centrale nucléaire de Gentilly II, de Bécancour, de réaliser une première nationale, et peut-être même mondiale.

Samedi, la centrale nucléaire a expérimenté avec succès une opération du nom de « hylotage ». Cette opération consiste à conserver l'électricité produite par la centrale afin de récupérer les 40 mégawatts nécessaires à son fonctionnement.

C'était la première fois qu'une équipe de Gentilly II réussissait l'exploit sur le réseau. Il n'est toutefois pas question pour le moment de se servir de cette technique dans un avenir rapproché pour alimenter une partie du parc industriel de Bécancour.

La panne de samedi est survenue vers 15 h 30, et dans la majorité des cas, le courant a été rétabli vers 17 h. Un porte-parole d'Hydro-Québec, Jacques-André Couture, a expliqué que la panne était due à une erreur humaine au poste Montagnais, à quelque 250 kilomètres au nord-est de Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

Selon M. Couture, le tremblement de terre de vendredi soir a eu pour conséquence de déclencher le fonctionnement de sys-

tèmes d'alarme dans un certain nombre de stations hydro-électriques à travers le Québec.

« Une équipe était en train de vérifier le système d'alarme du poste Montagnais lorsque, pour des raisons que nous ignorons pour l'instant, on a actionné accidentellement le système de délestage du circuit », a expliqué M. Couture, qui a assuré qu'aucun bris ne s'était produit dans le réseau de distribution.

Dans toutes les villes qui ont été privées d'électricité, les feux de circulation étaient en panne. Mais on n'a pas déploré, semble-t-il, d'accident majeur.

C'était pour le Québec, du moins en grande partie, la troisième panne d'électricité majeure au cours des sept derniers mois. Il y a deux semaines, une panne avait touché 400,000 autres abonnés, à la suite d'un télé-dé-

stage commandé par une fausse alarme.

Le ministre Ciaccia avait réagi en annonçant la tenue d'une enquête spéciale, laquelle sera doublée d'une enquête maison des experts d'Hydro.



Avis de dividendes

Le 23 novembre 1988 le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants:

• payable le 15 janvier 1989 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1988:

- dividende N° 23 de soixante-deux cents (62¢) par action ordinaire.

• payable le 1er février 1989 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 29 décembre 1988:

- dividende N° 23 de quarante-neuf cents (49¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,965, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G.

• payable le 18 janvier 1989 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 16 décembre 1988:

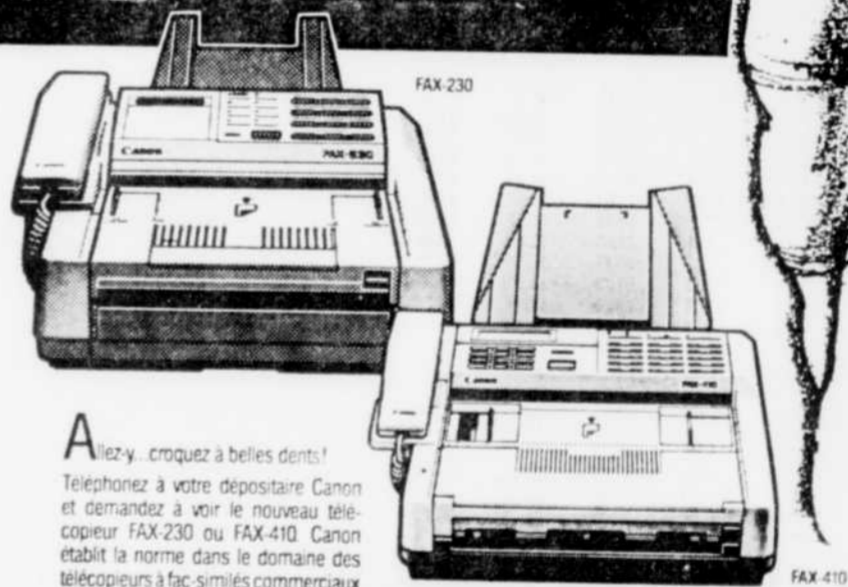
- dividende N° 23 de cinquante et un cents (51¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 2,055, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la société

BCE Inc.

La carotte Canon

LOCATION SANS INTÉRÊT



A liez-y, croquez à belles dents!

Téléphonez à votre dépositaire Canon et demandez à voir le nouveau télécopieur FAX 230 ou FAX 410. Canon établit la norme dans le domaine des télécopieurs à fac-similes commerciaux offrant toutes les caractéristiques voulues. Du FAX 230 avec composition abrégée permettant un accès instantané, demi-tons offerts en 16 nuances de gris et transmission rapide, jusqu'au FAX 410 perfectionné avec composition groupée pour appels sélectifs à 129 endroits différents, réduction automatique des pages pour des originaux plus grands, transmission qui dure 12 secondes par page* et plus encore!

Voyez un représentant des ventes de TÉLÉCOPIEURS Canon et discutez du meilleur modèle pour votre bureau. Divisez alors simplement le prix par 36... et vous obtenez le montant de vos mensualités***. Vous ne payez pas d'intérêt!

Profitez à la fois d'un financement sans intérêt et de la commodité d'un TÉLÉCOPIEUR Canon dans votre bureau... pendant des années!

Téléphonez sans plus tarder! L'offre est en vigueur jusqu'au 15 décembre 1988 chez votre dépositaire de TÉLÉCOPIEURS Canon participant à ce programme.

PLUS Une calculatrice Canon LS-53 gratuite pour vous aider à calculer vos mensualités modiques.

Cette calculatrice solaire moderne vous est offerte gratuitement avec chaque devis de télécopieur Canon FAX 230 ou FAX 410. Aucune obligation. Téléphonnez dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements supplémentaires.



Canon

O. E. INC.

2025, RUE LAVOISIER
STE-FOY, QUÉBEC G1N 4L9
418/687-5630

* D'après le tableau d'essais CCITT n° 1.

** Ne comprend pas la taxe de vente provinciale s'il y a lieu. Basé sur une location de 36 mois après approbation du crédit. L'offre n'est pas valable si elle est utilisée avec d'autres programmes offerts par le dépositaire. Les dépositaires participants ont tous les détails.

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages « Consommation » du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus raisonnée, un budget mieux équilibré et une meilleure protection de consommateurs.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'étranger, contactez le numéro sans frais 1-800-463-7362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

DEMAIN C'EST VOTRE JOUR!



15% DE RABAIS

SUR PRESQUE TOUS* LES ARTICLES À LA BAIE!

Le 29 novembre sera une journée remplie d'aubaines et de plaisir à la Baie pour tous les 65 ans et plus! Un rabais additionnel de 15% sera accordé sur presque tous vos achats! Vous n'avez qu'à apporter une pièce d'identité prouvant votre âge (carte de l'Age d'Or, certificat de naissance, permis de conduire, etc.) et à profiter pleinement d'une belle journée de magasinage!... Et n'oubliez pas votre liste de cadeaux de Noël! Achat en magasin seulement.

*Exceptions: tabacs, nourriture, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, accessoires Polo, sacs à main Bree, appareils électroménagers Beaumark et autres, commandes spéciales, chèques-cadeaux, Boutique Cruz, tours à micro-ondes, stéréos, téléviseurs, centres de liquidation, ainsi que la plupart des services à la clientèle.



L'OURSON NICOLAS™

Pour seulement 14,99 vous pourrez mémorer réjouir le cœur d'un enfant, petit ou grand... De ce montant, la Baie fera don de \$5 à un organisme de charité. Je vous attends à mes Quartiers d'hiver ou à tout comptoir-caisse!

Noël
 Pantoufles - Guy
 Montre - Pierre
 Loupée - Michette
 Skis - Claire
 Cardigan - Jean
 Vêlo - Marie
 Parfum - Chantal
 Chocolat - Du
 Pyjamas -



Tout le monde à bord, c'est le jour Air Canada à la Baie!

Le jeudi 8 décembre 1988.

Voyagez n'importe où au pays avec Air Canada entre le 1^{er} novembre et le 8 décembre 1988.

- Présentez votre carte d'accès à bord à la Baie avec votre bulletin de participation et vous obtiendrez un rabais de 15% sur presque tous les articles à la Baie.
- Courez la chance de gagner l'un des cent cinquante (150) chèques-cadeaux la Baie d'une valeur de 500\$ chacun.

Règlements complets du concours disponibles dans les agences urbaines d'Air Canada et dans les agences de voyages.



LA BAIE... UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL!



LES DÉLICES DE LA CHAUMINE

DÉJEUNER (jusqu'à 10 h 30)
 Notre façon de vous dire "bonjour": deux oeufs, croissant et café, à 1,19!

DÏNER
 Assiette de dinde rôtie, 4,99 ou votre choix de menu: 15% de rabais (sauf sur les boissons alcoolisées).

